



HAL
open science

L'écotourisme en Ardenne, Rapport 3: Les actions et les attentes des visiteurs de la nature ardennaise par rapport aux espaces naturels

Johanna Breyne, Jens Abildtrup, Soraya Chaer

► To cite this version:

Johanna Breyne, Jens Abildtrup, Soraya Chaer. L'écotourisme en Ardenne, Rapport 3: Les actions et les attentes des visiteurs de la nature ardennaise par rapport aux espaces naturels. 2020. hal-02861402

HAL Id: hal-02861402

<https://hal.inrae.fr/hal-02861402>

Submitted on 9 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'écotourisme en Ardenne, Rapport 3 :

Les actions et les attentes des visiteurs de la nature ardennaise par rapport aux espaces naturels.

Mai 2020

Breyne Johanna, Abildtrup Jens, Chaer Soraya



Table des matières

1. Projet INTERREG AGRETA – présentation de l'action 3	3
2. Une évaluation des actions et des attentes des visiteurs effectifs des espaces naturels ardennais	4
3. L'échantillon	5
4. Résultats obtenus	6
a. Le profil du visiteur	7
b. Le format et la fréquence des visites dans les espaces naturels ardennais	11
c. L'expérience de la visite et les attentes par rapport aux espaces naturels et paysagers ardennais	17
d. La situation socio-économique du répondant	30
5. Conclusions	31
6. Les rapports AGRETA	32
7. Information de contact et citation du rapport	32



Point de vue sur l'Ourthe - Parc naturel des deux Ourthes

Table des Figures

Figure 1 : Les endroits échantillonnés	5
Figure 2 : Dans quel Parc naturel / massif forestier est-on pour l'instant ?	6
Figure 3 : Avez-vous votre résidence principale en Ardenne ?	7
Figure 4 Dans quel pays vivez-vous ? (Total)	8
Figure 4a : Dans quel pays vivez-vous ? (PNDO)	8
Figure 4b : Dans quel pays vivez-vous ? (HF)	8
Figure 5 : Quel âge avez-vous ?	9
Figure 6a : Vous êtes ... ? (Total)	9
Figure 6b : Vous êtes ... ? (PNDO)	9
Figure 6c : Vous êtes ... ? (HF)	9
Figure 7 : Combien de fois avez-vous visité ce parc ou site naturel/ ce massif forestier au cours des 12 derniers mois ?	12
Figure 8 : En moyenne, combien de fois avez-vous visité l'Ardenne au cours des 5 dernières années ?	12
Figure 9 : Aujourd'hui, êtes-vous venu(e)s ? (Total)	12
Figure 10 : Votre activité d'aujourd'hui est-elle encadrée par une organisation/guide/etc. ?	13
Figure 11 : Combien de temps dure cette visite en Ardenne ?	13
Figure 12 : Où dormez-vous pendant cette visite en Ardenne ?	13
Figure 13a : Quelle est la distance moyenne entre votre résidence principale et ce Parc naturel ? Entre votre résidence principale et le lieu de villégiature ? Entre le lieu de villégiature et ce Parc naturel ? (PNDO)	14
Figure 13b : Quelle est la distance moyenne entre votre résidence principale et ce Parc naturel ? Entre votre résidence principale et le lieu de villégiature ? Entre le lieu de villégiature et ce Parc naturel ? (HF)	14
Figure 14a : Comment vous-êtes-vous rendu à ce Parc ou site naturel/ ce massif forestier ? Comment vous êtes-vous rendu au lieu où vous avez dormi ? (PNDO)	15
Figure 14b : Comment vous-êtes-vous rendu à ce parc ou site naturel/ ce massif forestier ? Comment vous êtes-vous rendu au lieu où vous avez dormi ? (HF)	15
Figure 15 : Quel est l'intérêt principal de votre visite/ séjour actuel(le) en Ardenne ?	17
Figure 16a : Quelle(s) est (sont) les activité(s) que vous avez réalisée(s) dans la nature pendant cette visite/ce séjour en Ardenne jusqu'à maintenant ? (PNDO)	18
Figure 16b : Quelle(s) est (sont) les activité(s) que vous avez réalisée(s) dans la nature pendant cette visite/ce séjour en Ardenne jusqu'à maintenant ? (HF)	18
Figure 17 : Combien de temps dure(nt) votre/vos activité(s) ? (Indiquez le nombre d'heures moyennes par jour pour chaque activité) (Total)	19

Figure 18 : Avez-vous pratiqué d'autres activités que des activités dans les espaces naturels durant votre visite de l'Ardenne ?	19
Figure 19 : Pourquoi avez-vous choisi ce parc ou site naturel/ ce massif forestier ?	21
Figure 20 : Pourquoi avez-vous choisi ce parc ou site naturel/ ce massif forestier ?	22
Figure 21a : Les forêts ardennaises sont importantes pour moi ... (PNDO)	23
Figure 21b : Les forêts ardennaises sont importantes pour moi ... (HF)	24
Figure 22a : Quels sont les éléments que vous avez vraiment appréciés sur le site ? (TOTAL)	25
Figure 22b : Quels sont les éléments que vous avez vraiment appréciés sur le site ? (1 seule réponse possible) (PNDO)	26
Figure 22c : Quels sont les éléments que vous avez vraiment appréciés sur le site ? (1 seule réponse possible) (HF)	26
Figure 23a : Qu'est-ce qui vous a dérangé sur le site ? (PNDO)	27
Figure 23b : Qu'est-ce qui vous a dérangé sur le site ? (HF)	27
Figure 24 : Comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant la gestion des espaces naturels et des forêts ?	28
Figure 25 : Comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant l'infrastructure touristique ?	28
Figure 26 : Quel est votre revenu net (individuel) par mois ?	30
Figure 27 : Quel est votre diplôme plus élevé ?	30



Point de vue sur le circuit « Escapardenne » - Parc naturel des deux Ourthes

1. Projet INTERREG AGRETA – présentation de l'action 3

Le Projet INTERREG AGRETA –Ardenne Grande Région Eco-Tourisme et Attractivité- s'inscrit dans une volonté d'assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie. L'objectif étant de renforcer la valorisation culturelle et touristique du patrimoine naturel de l'Ardenne.

Au sein de ce vaste projet, l'action 3 - menée par l'Université de Liège- Gembloux Agro-Bio Tech (UGL), l'Institut National de la Recherche Agronomique à Nancy (INRAE) et l'asbl Ressources Naturelles Développement à Marloie (RND)- prévoit la mise en place d'actions destinées à renforcer l'attractivité des paysages et des forêts d'Ardenne en mettant au point un outil de suivi de l'usage récréatif de ces espaces naturels et forestiers.

Il s'agit donc de procéder à un diagnostic et une évaluation de l'attractivité de l'Ardenne transfrontalière liée au tourisme vert, au tourisme durable et à l'« éco » tourisme. Concrètement, il s'agit de comparer l'offre touristique proposée par les acteurs du territoire en matière de tourisme vert, avec la demande - c'est-à-dire les attentes et besoins formulés par les « consommateurs de ces espaces forestiers et naturels » (touristes, visiteurs, promeneurs, ...).

Le but est donc de mettre en perspective ces éléments afin de mieux valoriser les espaces naturels du territoire en termes de produits touristiques, de structures paysagères, de capital nature et de biodiversité.



L'action 3 vise ainsi à :

- ✓ Révéler les attentes des consommateurs potentiels à travers des enquêtes qualitatives ;
- ✓ Mesurer l'usage récréatif des espaces naturels et forestiers grâce à la combinaison de divers instruments de mesure de la fréquentation adaptés au contexte naturel ;
- ✓ Chiffrer la valeur économique des services associés afin de mettre en évidence les potentialités de ces espaces en matière de biodiversité, d'attractivité, ... en vue de mieux prendre en compte ces éléments en ce qui concerne la gestion de ces sites ;
- ✓ Évaluer dans quelle mesure les attentes sont satisfaites, pour formuler des alternatives éventuelles permettant de mieux répondre à ces attentes et augmenter ainsi l'attractivité du territoire en terme de tourisme vert et d'« éco » tourisme.

2. Une évaluation des actions et des attentes des visiteurs effectifs des espaces naturels ardennais

Ce rapport s'attache à révéler les attentes des visiteurs effectifs des espaces naturels en Ardenne par rapport aux services rendus par la nature et de mettre en lumière les relations entre l'écotourisme et la préservation de la biodiversité. Les visiteurs effectifs sont définis comme des personnes qui visitent effectivement les espaces naturels ardennais.

Cette enquête a pour objectif d'appréhender la cohérence entre l'image de l'Ardenne comme destination *nature*, les propositions d'activités existantes et la demande en terme d'« écotourisme » (paysages, accessibilité des sites, équipements, naturalité, ...).

À l'aide des résultats obtenus auprès des visiteurs effectifs, il est possible d'évaluer la demande existante en matière de tourisme durable sur le territoire de l'Ardenne. En effet, ces informations vont nous donner une indication sur l'importance de la nature dans l'offre touristique en Ardenne et permettre d'arriver à un meilleur équilibre entre développement touristique et protection de la biodiversité.

Point d'attention méthodologique !

La plupart du temps, les graphiques qui vous seront présentés, font la différence entre les deux Parcs naturels échantillonnés. Ceci seulement de manière informative ; cette division dans la visualisation des résultats ne veut pas dire qu'il y a une vraie différence entre les réponses des visiteurs du Parc naturel des deux Ourthes et celles des visiteurs du Parc naturel d'Hautes Fagnes - Eifel.

Le questionnaire a été développé et programmé par l'équipe AGRETA de l'ULiège et de l'INRAE, tandis que la mise en œuvre de l'enquête s'est faite en collaboration avec l'équipe de RND. On remercie toute autre personne qui a contribué à la rédaction de ce rapport. Ce rapport n'engage que ses auteurs.

Le tourisme en Ardenne ... Vous êtes invités à donner votre avis !

L'INRA-Nancy et l'Université de Liège - faculté Gembloux Agro-Bio Tech vous invitez à participer au projet de recherche AGRETA - Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité - un projet Interreg Grande Région.

Avant de décider de participer à cette recherche, prenez le temps de lire les informations suivantes:

Le contexte dans lequel s'inscrit ce projet de recherche est le renforcement de la valorisation culturelle et touristique du patrimoine de l'Ardenne.

L'objectif du projet de recherche est d'évaluer l'attractivité de l'Ardenne en matière de tourisme durable/vert afin de permettre la mise en place d'une gestion du paysage adaptée et de pouvoir valoriser au mieux cet espace.

L'utilité des données récoltées pour atteindre les objectifs du projet de recherche est de révéler les attentes du public cible et d'évaluer dans quelles mesures les attentes sont satisfaites.

Votre participation à cette recherche consistera à répondre au questionnaire suivant, d'une durée estimée à 10 minutes.

Personne de contact pour ce questionnaire: Jens Abildtrup, Chargé de recherches à l'INRA Nancy (jens.abildtrup@inra.fr)

3. L'échantillon

Une enquête a ainsi été menée auprès d'un panel de personnes visitant les espaces naturels. Pour être sûr que cela était bien le cas, le questionnaire s'est effectué 'sur site', ou en d'autres mots dans les espaces naturels. Pour des raisons de faisabilité, deux endroits ont été choisis pour mener à bien le questionnaire. Ces endroits étaient le Parc naturel de Hautes Fagnes Eifel et le Parc naturel des deux Ourthes (Figure 1).

Figure 1 : Les deux Parcs Naturels échantillonnés (en vert)



Le questionnaire est constitué de 4 parties principales : A) le profil du visiteur, B) des questions sur la formule et la fréquence des visites dans la nature ardennaise, C) des questions sur l'expérience de la visite et les attentes par rapport aux espaces naturels et paysages ardennais, D) des questions sur des contributions économiques hypothétiques de la part des visiteurs au développement touristique en Ardenne et E) des questions sur la situation socio-économique du répondant. Dans ce document, nous vous présenterons chacune de ces parties, sauf la partie D qui sera reprise dans le rapport économique du projet (voir partie 'conclusions').

Le questionnaire digitalisé permettait aux personnes questionnées de répondre sur une tablette. Une entreprise privée, Corporate Unit, a été sous-contractée pour mener l'enquête sur site. Les interviews ont été effectuées sur une période de 22 jours au printemps et en été 2019 (8-12 mai, 24-26 mai, 29 mai - 2 juin, 7 juin, 9 juin, 15-16 juin, 4 -7 juillet). Les visiteurs ont été approchés sur les deux sites et ont été invités à participer à l'enquête. Un peu moins de 50 % des visiteurs invités ont refusé de participer, principalement parce qu'ils estimaient ne pas avoir le temps. Avant de commencer le questionnaire, il était demandé à chaque répondant son consentement pour la participation et pour l'utilisation des réponses.

Au total, nous disposons d'un échantillon de 586 questionnaires remplis et utilisables.

4. Résultats obtenus

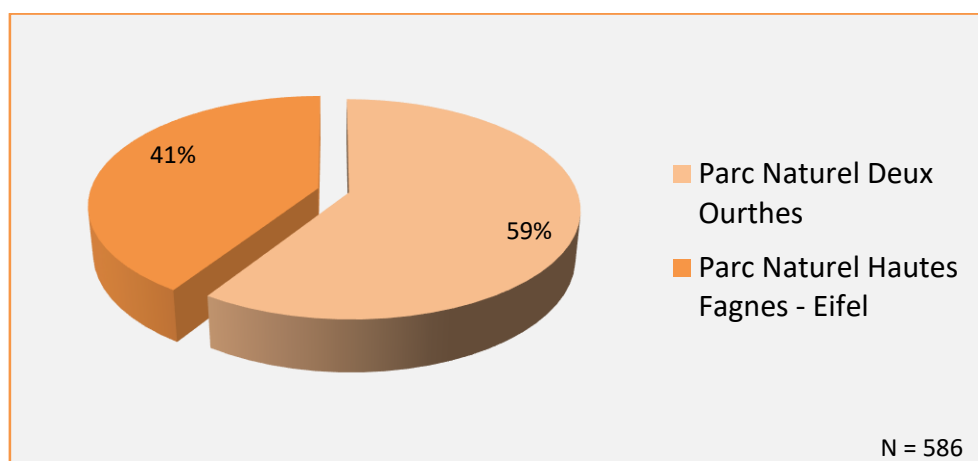
Afin d'illustrer ces réponses, nous avons réalisé une représentation graphique pour chaque question. La légende suivante est d'application pour l'ensemble des graphiques repris dans le présent rapport :

- **N** = nombre total de réponses (certaines questions sont à choix multiples)
- **P** = nombre de personnes qui ont répondu à la question (*)

(*) Le nombre de personnes (P) varie d'une question à l'autre car certaines questions n'étaient pas pertinentes pour toutes les enquêtes

Dans les prochaines sections, nous vous présenterons les résultats obtenus pour chaque question. Pour certaines questions nous donnons la moyenne totale pour les deux sites naturels dans lesquels les personnes ont été questionnées et parfois nous différencions les deux sites (Hautes Fagnes - Eifel ou deux Ourthes), en particulier quand il y a des différences à observer ; ceci sera chaque fois spécifié avec les abréviations HF (Hautes Fagnes-Eifel) ou PNDO (Parc naturel des deux Ourthes). La Figure 2 visualise la proportion des répondants des deux parcs échantillonnés. À travers le document, vous pourrez trouver des observations intermédiaires qui seront reprises dans la discussion à la fin du rapport.

Figure 2 : Dans quel Parc Naturel / massif forestier est-on pour l'instant ?

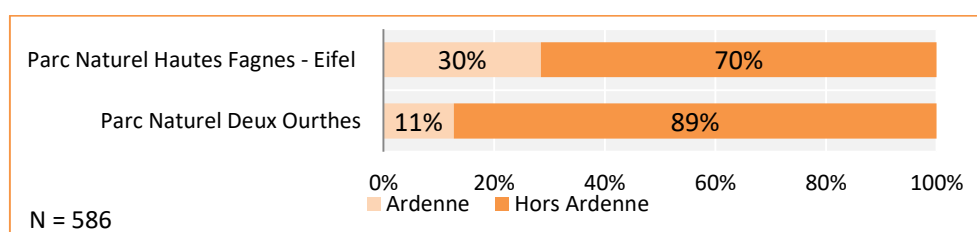


Observation 1 : Ce rapport vous présentera les résultats d'un questionnaire mené sur le terrain auprès des visiteurs des Hautes Fagnes et des deux Ourthes. Les résultats comprennent le profil des visiteurs, le format et la fréquence de leurs visites, de leurs expériences et de leurs attentes par rapport aux espaces naturels

a. Le profil du visiteur

Quatre éléments ont été sélectionnés pour caractériser le profil des visiteurs. Un premier élément est la distinction entre des visiteurs-résidents ou des visiteurs-touristes (Figure 3). Les résidents ont été définis comme étant des habitants de l'Ardenne sur base des indications des répondants eux-mêmes. On peut constater que le taux de visiteurs-résidents est différent pour les deux Parcs naturels échantillonnés. Pour le Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel, la proportion des visiteurs résidents s'élève à 30% ; pour le Parc naturel des deux Ourthes la proportion des visiteurs résidents de l'Ardenne est de 11%. Un deuxième élément pour caractériser le profil des visiteurs est le pays de résidence. Pour cet élément, vous pouvez observer les graphiques 4a, b et c qui permettent de visualiser la proportion des visiteurs des deux parcs (Figure 4a), dans le PNDO (Figure 4b) et dans les HF (Figure 4c). Dans l'ensemble, on remarque que les Belges représentent 75% des personnes interrogées, suivis par les Néerlandais (13%) et les Allemands (7%). L'observatoire du tourisme en Wallonie (OTW)¹ reporte 61,4% de visiteurs belges, basé sur les logements, ce qui explique pourquoi le nombre des visiteurs Belges est en réalité plus élevé. Pour les Pays-Bas, les chiffres sont comparables (14,8%). Si on regarde les proportions séparément, on peut vite remarquer que les visiteurs Allemands se trouvaient principalement dans les Hautes Fagnes – cette réserve se trouvant à la frontière Allemande - et les visiteurs Hollandais surtout dans le Parc naturel des deux Ourthes. Les autres pays voisins, tels que la France et le Luxembourg, sont très peu représentés dans ces deux parcs. Le troisième élément pour caractériser le profil du visiteur est l'âge (Figure 5). Pour les deux parcs, les différentes classes d'âge entre 25 et 70 ans, sont représentées de manière homogène. Seules les classes d'âges en-dessous de 25 ans et au-dessus de 70 ans sont moins représentées. On rappelle que seules les personnes majeures (>18 ans) ont été questionnées. Le dernier élément qui a été sélectionné pour décrire le profil des répondants est le genre (Figure 6a). On remarque que les hommes sont légèrement plus représentés dans les visiteurs de ces deux parcs que les femmes, avec respectivement 58 versus 41 % et que cette observation est plus marquée pour le Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel (Figure 6c). Ceci pourrait indiquer qu'il y a plus d'hommes qui visitent les espaces naturels que de femmes, mais pourrait aussi indiquer qu'il y a simplement plus d'hommes que de femmes qui ont répondu au questionnaire .

Figure 3 : Avez-vous votre résidence principale en Ardenne ?



¹ OTW, 2016, LA WALLONIE TOURISTIQUE EN CHIFFRES - DONNÉES 2016

Figure 4 Dans quel pays vivez-vous ? (Total)

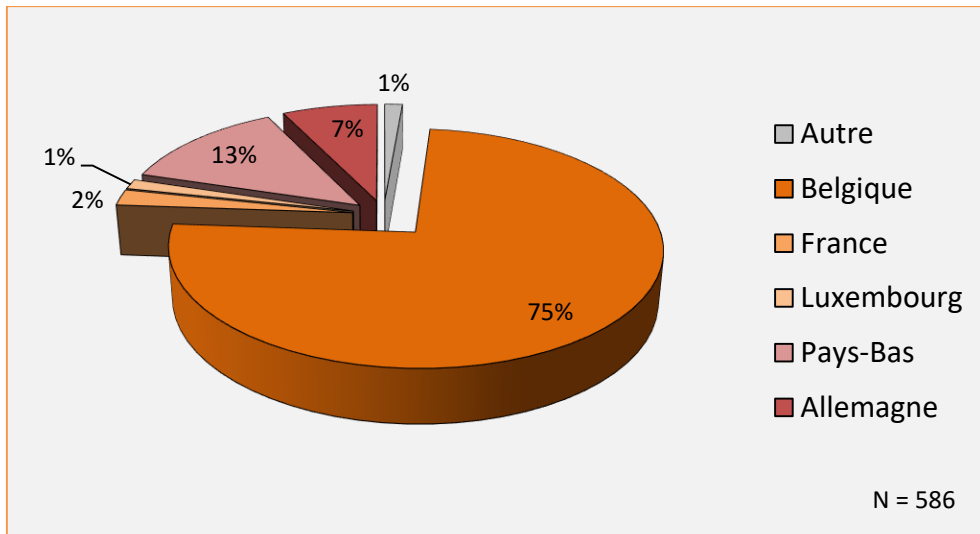


Figure 4a : Dans quel pays vivez-vous ? (PNDO)

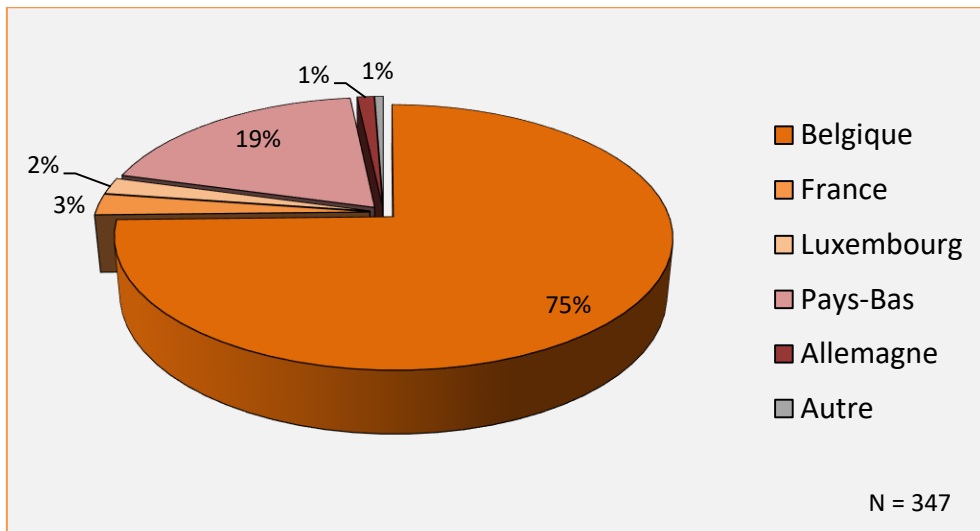


Figure 4b : Dans quel pays vivez-vous ? (HF)

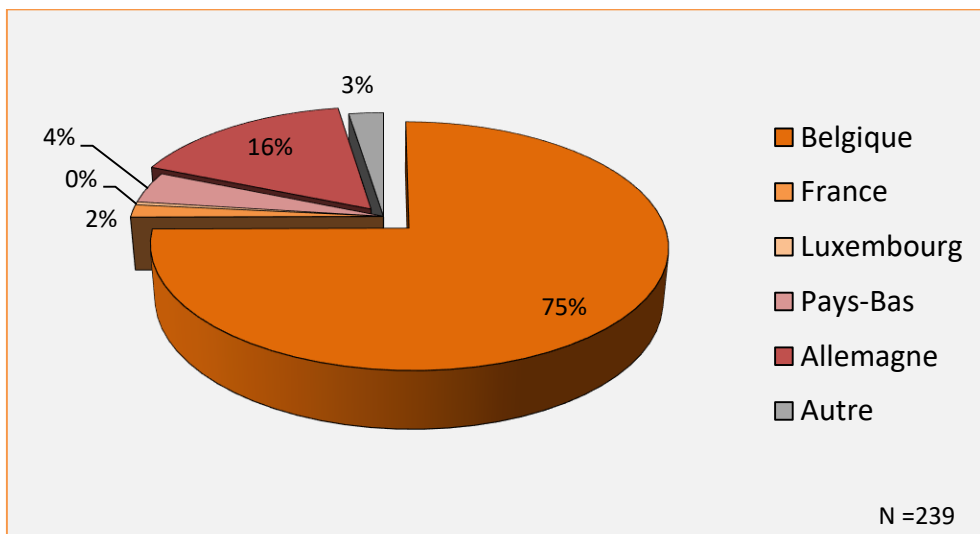


Figure 5 : Quel âge avez-vous ?

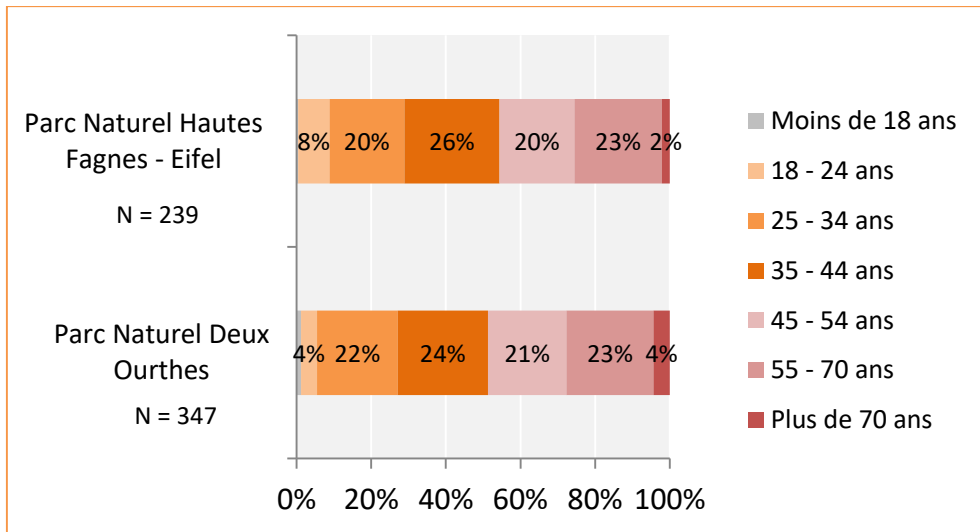


Figure 6a : Vous êtes ... ? (Total)

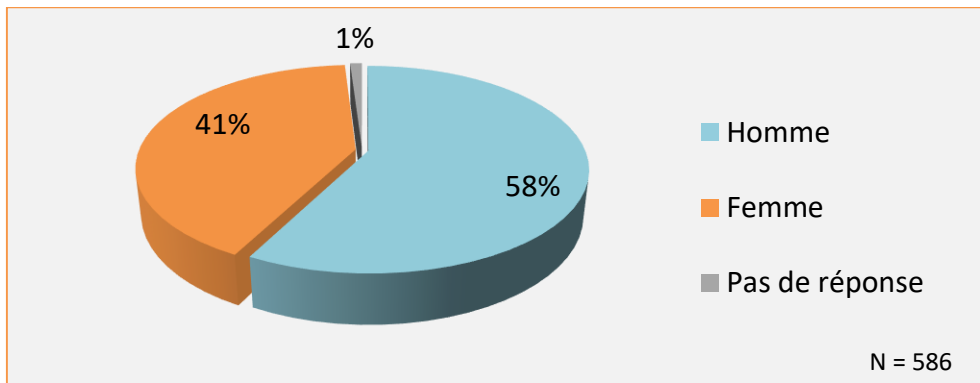


Figure 6b : Vous êtes ... ? (PNDO)

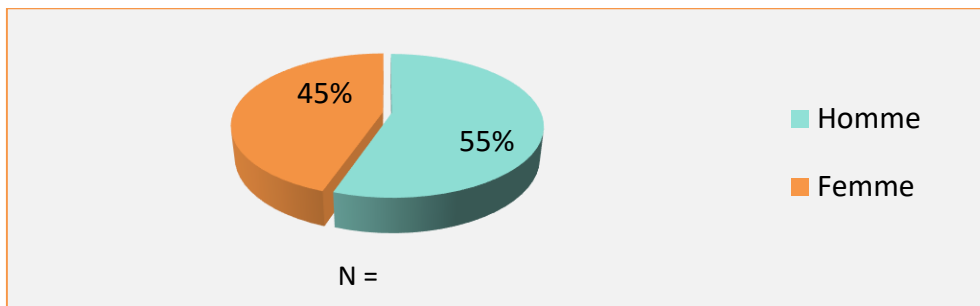
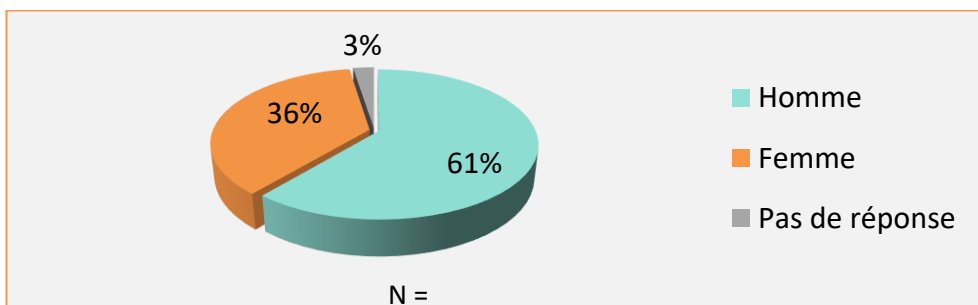


Figure 6c : Vous êtes ... ? (HF)



Observation 2 : Le profil des visiteurs échantillonnés :

Entre 10 et 30% des visiteurs échantillonnés sont des résidents de l'Ardenne. La majorité des visiteurs est Belge, suivie par les Néerlandais et les Allemands, en fonction du lieu de la visite. Toute classe d'âge est bien représentée, excepté les <25 ans et les >70 ans.



Réserve naturelle Le Marais de Grendel – Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

b. La formule et la fréquence des visites dans les espaces naturels d'Ardenne

Concernant le nombre de visites par visiteur au cours des 12 derniers mois pour chaque parc, on constate que la plupart des visiteurs n'ont visité le parc qu'une seule fois (Figure 7). Environ un quart s'y est rendu deux fois. Ces observations sont valables pour les deux parcs. Par contre, on constate aussi qu'une certaine proportion des visiteurs s'y rend très souvent ; cette proportion est plus élevée pour les Hautes Fagnes (23%) que pour les deux Ourthes (10%). On peut observer les mêmes tendances pour la question portant sur le nombre de visites que les non-résidents interrogés ont réalisées en Ardenne en général au cours des 5 dernières années (Figure 8) ; avec la majorité qui n'y est allée qu'une seule fois, environ un quart qui y est allée deux fois et une certaine proportion des visiteurs qui s'y rend souvent. Cette proportion de visiteurs fréquents est à nouveau plus élevée pour les visiteurs des Hautes Fagnes que pour le Parc naturel des deux Ourthes. Les visiteurs étaient aussi questionnés sur les personnes présentes durant la visite (Figure 9) ; ces résultats sont similaires pour les deux parcs. On remarque que très peu de répondants faisaient leur visite seule. Ceci est probablement dû à l'échantillonnage, puisque dans le rapport 2 d'AGRETA et également selon les chiffres de l'OTW, cette proportion est plus élevée (entre 13 et 20 pourcent). La grande majorité des visites n'est pas encadrée pour les deux parcs, mais pour les deux Ourthes, la proportion des visites encadrées est plus élevée que pour les Hautes Fagnes, avec respectivement 18% et 6% (Figure 10). Le rapport 2 d'AGRETA rapporte 18% de visites encadrées également.

Dans les Hautes Fagnes, la plupart des visites sont des visites d'une seule journée ; pour les deux Ourthes, par contre, la moitié des visites sont faites en une seule journée et l'autre moitié des visites en deux jours ou plus (Figure 11). Concernant le lieu d'hébergement pour les visites de plusieurs jours, la majorité des visiteurs dort dans un hôtel, un gîte ou un camping (Figure 12). Ces résultats sont similaires pour les deux parcs. Le logement chez des amis ne concerne que 6% des visites, ce qui selon le rapport 2 d'AGRETA et l'OTW en général est plus élevé (autour de 20% environ). On remarque aussi que 5 % des répondants pratiquent le camping sauvage, qui pour le moment en Belgique est légalement limité à quelques points bivouac.

Sur la figure 13, on peut observer le nombre de kilomètres que les visiteurs font pour se rendre dans les espaces naturels. La distinction est faite pour la distance entre le lieu de résidence et le site naturel ; entre le lieu de résidence et le lieu de logement et entre le lieu de logement et le site naturel. On remarque qu'en général, lorsqu'il s'agit d'un déplacement entre le lieu de logement et le site naturel, les distances sont plus courtes (environ 80% des personnes font des déplacements de moins de 25 km). On remarque aussi que pour les Hautes Fagnes, la proportion des visiteurs venant de plus près (distance entre le lieu de résidence et le lieu du site naturel) est plus élevée. La Figure 14 montre le mode de transport utilisé pour ces trois types de déplacements. Il est très clair que la voiture est dominante et que l'utilisation de transport public est quasiment nulle pour les trois types de déplacements.

Par contre, pour le Parc naturel des deux Ourthes, l'utilisation de la mobilité douce est plus élevée pour les déplacements lieu de logement-site naturel que dans les Hautes Fagnes. Aussi, pour le déplacement entre le lieu de résidence et le site naturel, les visiteurs (résidents dans ce cas) s'y rendent plus souvent à pied.

Figure 7 : Combien de fois avez-vous visité ce parc ou site naturel/ ce massif forestier au cours des 12 derniers mois ?

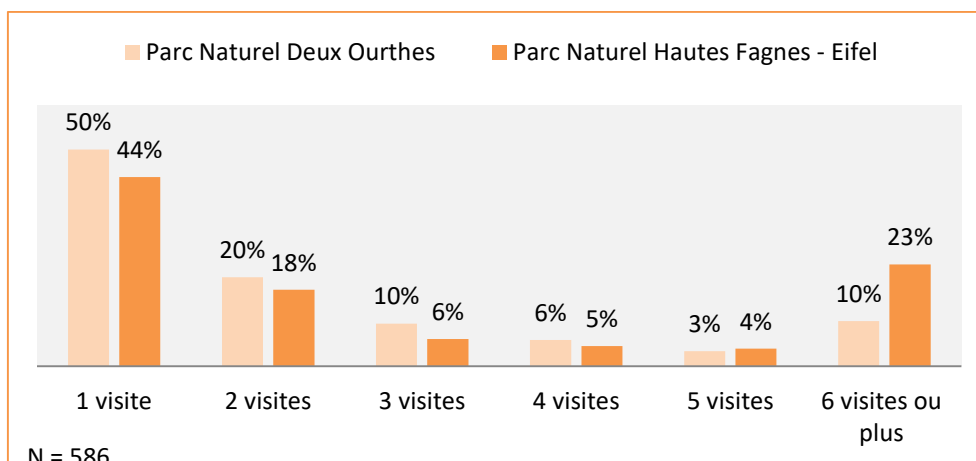


Figure 8 : En moyenne, combien de fois avez-vous visité l'Ardenne au cours des 5 dernières années (Les visiteurs qui ne sont pas résidents en Ardenne) ?

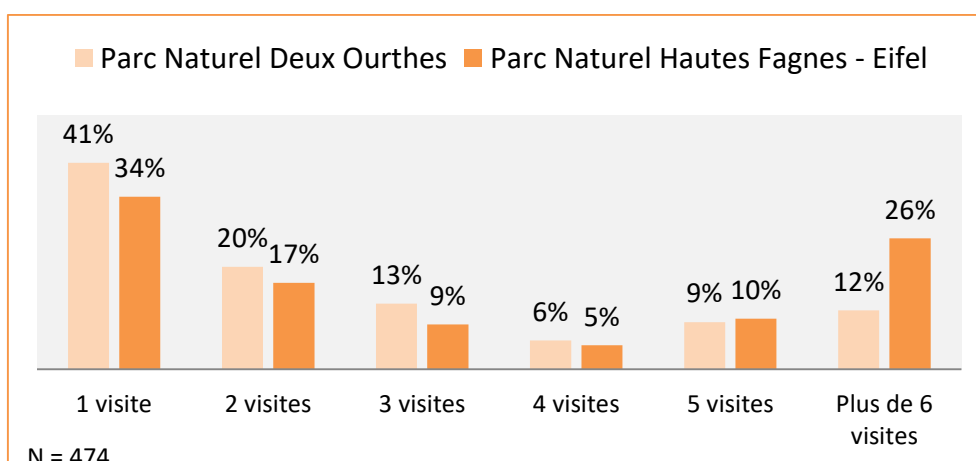


Figure 9 : Aujourd'hui, êtes-vous venu(e)s ... ? Indiquez le nombre d'adultes et le nombre d'enfants (Total)

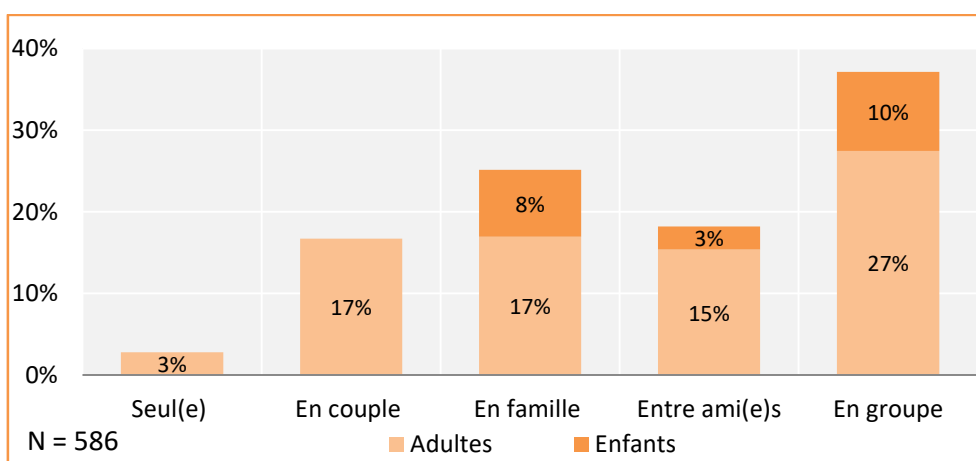


Figure 10 : Votre activité d'aujourd'hui est-elle encadrée par une organisation/guide/etc. ?

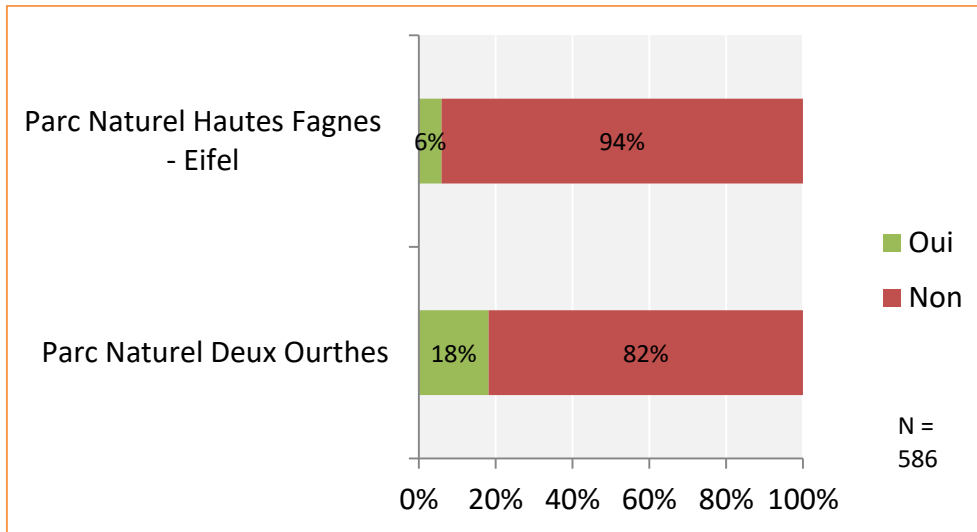


Figure 11 : Combien de temps dure cette visite en Ardenne ?

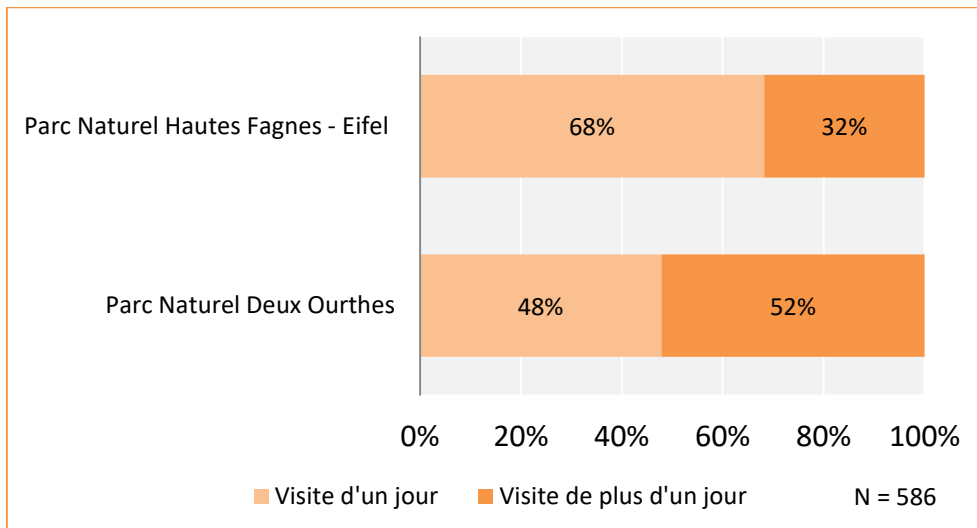


Figure 12 : Où dormez-vous pendant cette visite en Ardenne ?

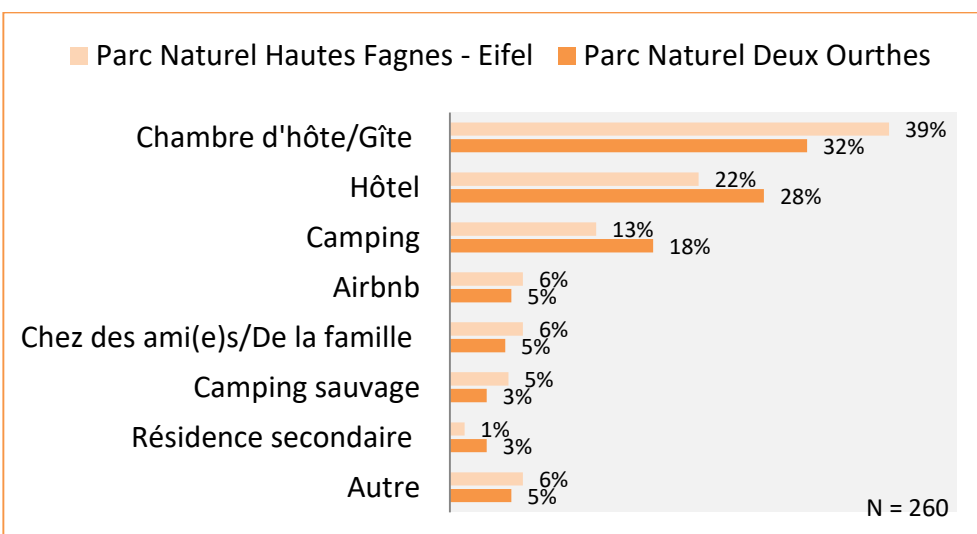


Figure 13a : Quelle est la distance moyenne entre votre résidence principale et ce parc naturel ? Entre votre résidence principale et le lieu de villégiature ? Entre le lieu de villégiature et ce parc naturel ? (PNDO)

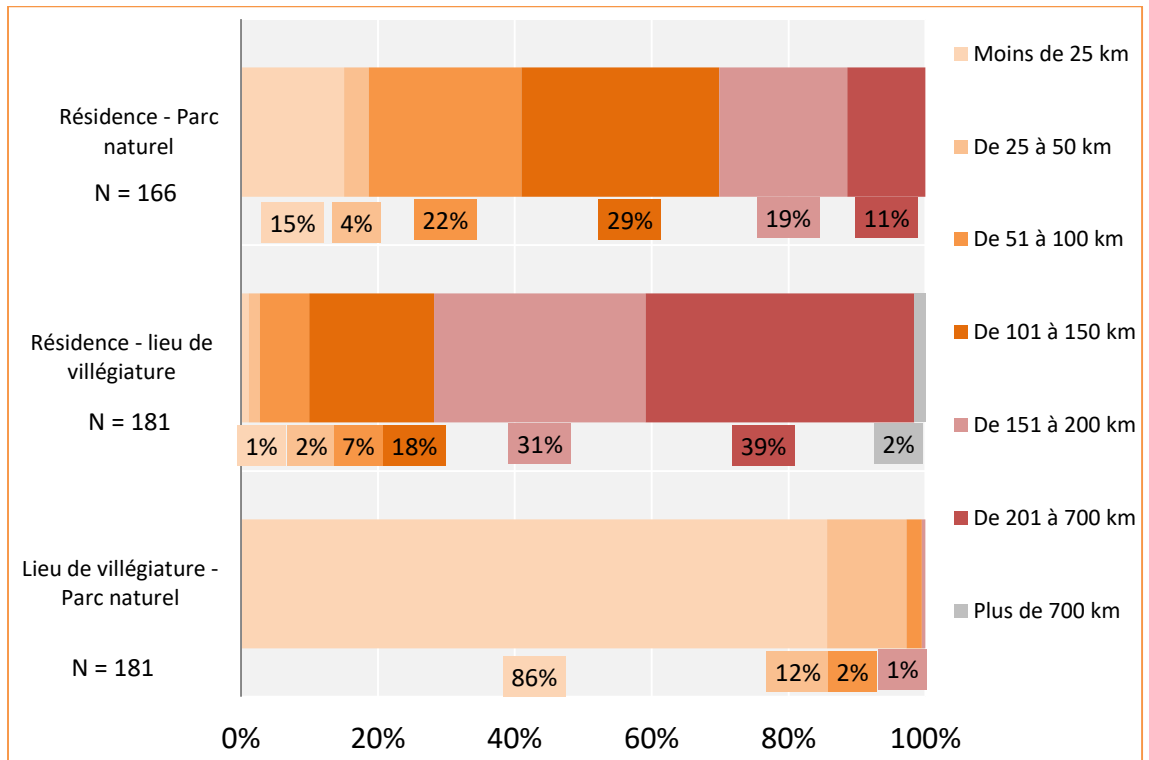


Figure 13b : Quelle est la distance moyenne entre votre résidence principale et ce parc naturel ? Entre votre résidence principale et le lieu de villégiature ? Entre le lieu de villégiature et ce parc naturel ? (HF)

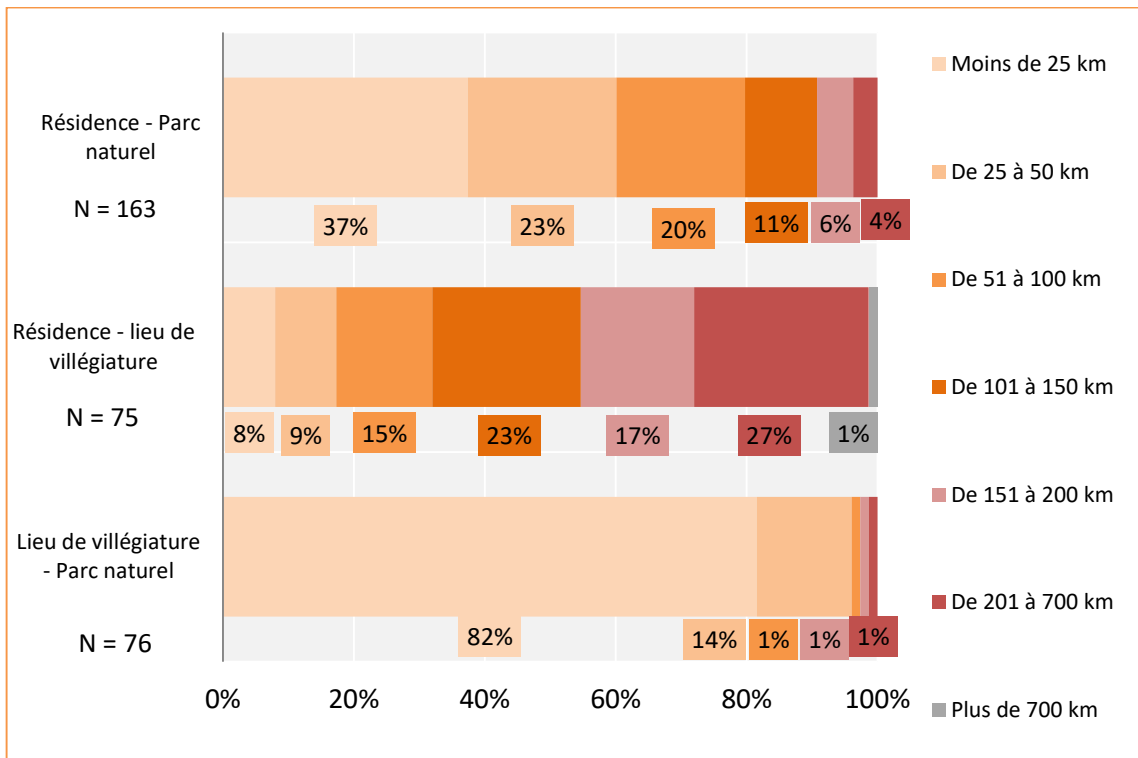


Figure 14a : Comment vous êtes-vous rendu à ce parc ou site naturel/ ce massif forestier ? Comment vous êtes-vous rendu au lieu où vous avez dormi ? (PNDO)

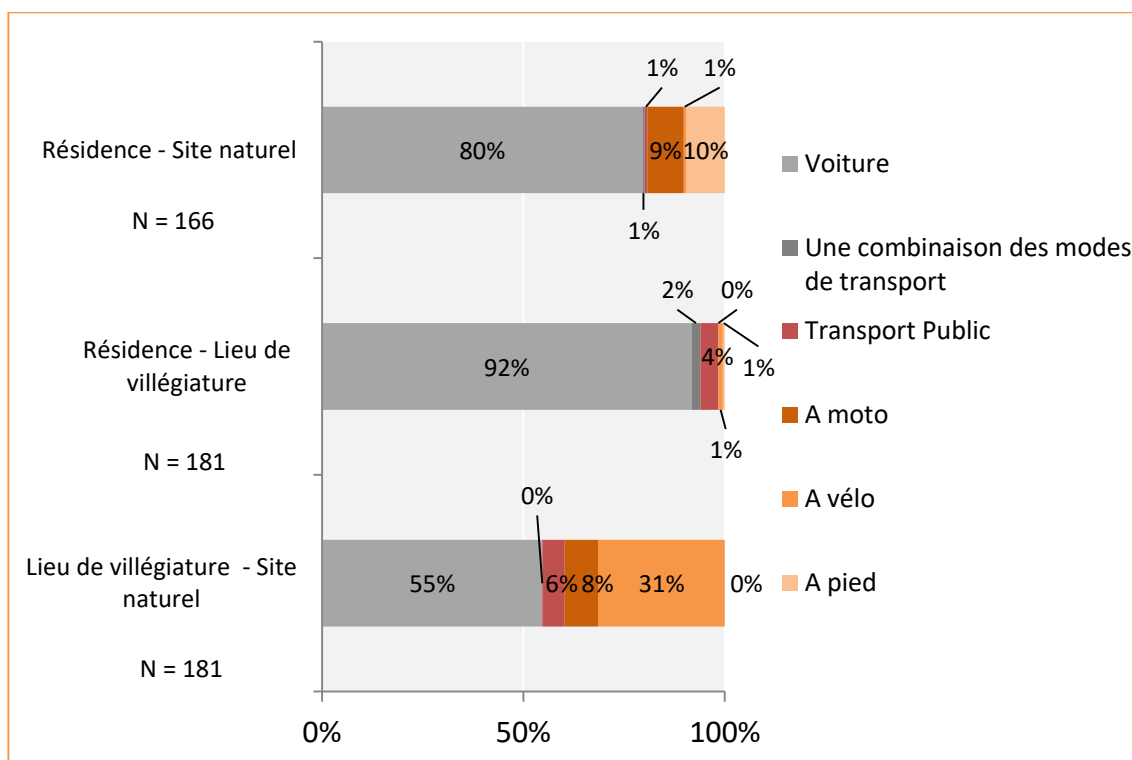
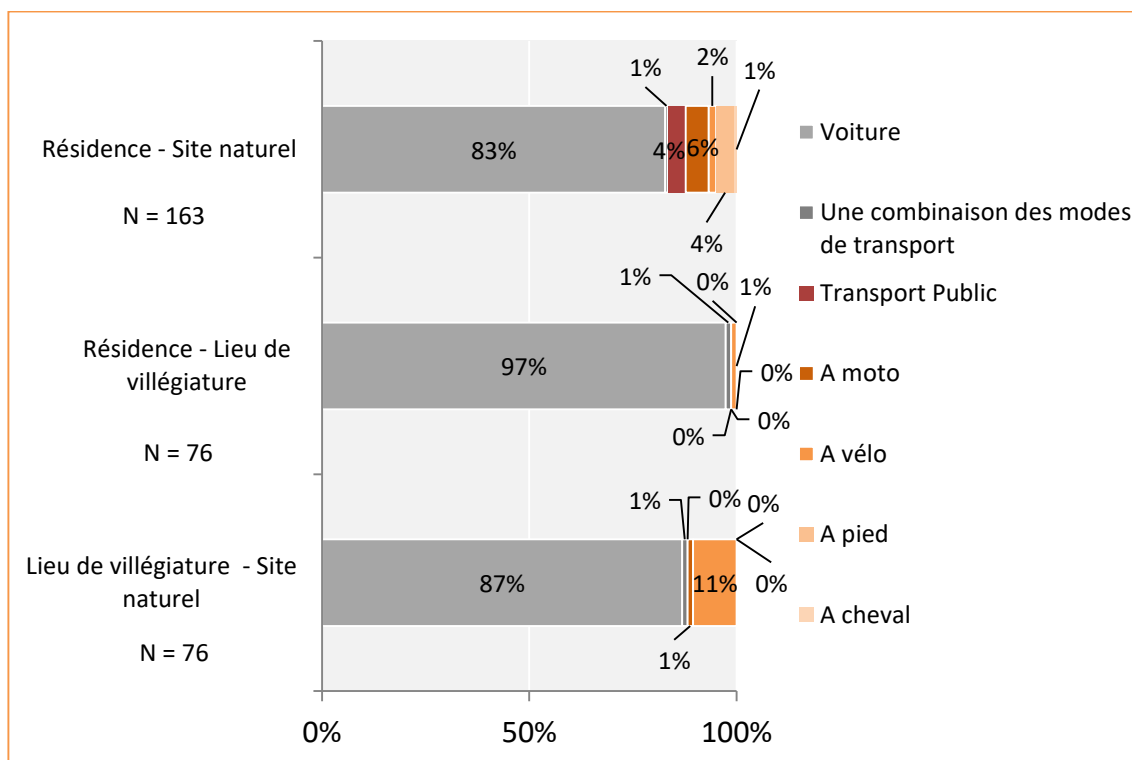


Figure 14b : Comment vous êtes-vous rendu à ce parc ou site naturel/ ce massif forestier ? Comment vous êtes-vous rendu au lieu où vous avez dormi ? (HF)



Observation 3 : Le format et la fréquence des visites :

D'un côté il y a quelques généralités qui sont valables pour les deux endroits échantillonnés, comme la plupart des visiteurs qui se rendent 1 ou 2 fois par an sur place et une autre partie des visiteurs, plus modeste, qui s'y rend régulièrement ; le format de la visite qui est majoritairement non-encadrée ; la voiture qui est dominante comme mode de transport et les proportions respectives d'utilisation des différents types de logements.

D'un autre côté il y a des spécificités propres au site naturel, étant donné que la visite est plus susceptible de durer plusieurs jours pour les visiteurs du PNDO et que le trajet de ces visiteurs est plus important.



Vue sur la forêt – Parc naturel des deux Ourthes

c. L'expérience de la visite et les attentes par rapport aux espaces naturels et paysages ardennais

La raison principale de la visite est clairement la nature. Ceci est valable pour les deux parcs (Figure 15). On note néanmoins que l'intérêt sportif est beaucoup plus élevé pour les visiteurs du Parc naturel des deux Ourthes que pour le Parc naturel de Hautes Fagnes-Eifel, avec 25% versus 5%.

En général, les activités principales des visiteurs sont la promenade de détente, le pique-nique, les grandes randonnées, les activités vélo (VTT et non-VTT) et l'observation de la faune et de la flore sauvages (Figure 16a et 16b). On peut observer que les activités de grande randonnée (GR) et d'observation de faune et flore sauvage, sont néanmoins plus élevées pour les visiteurs du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, que pour ceux du Parc naturel des deux Ourthes. La plupart des activités ont une durée de 2 à 3 heures (Figure 17) ; avec quelques exceptions comme la cueillette qui dure environ une heure et des activités comme le vélo, la pêche et les activités en véhicule motorisé, qui durent plus longtemps.

On remarque qu'une grande majorité des visiteurs (76%) profite aussi de ses visites pour fréquenter des restaurants, bars ou brasseries (Figure 18). Ceci est une observation importante car elle souligne une contribution économique des visiteurs au territoire, dont on parlera de manière plus détaillée dans le Rapport Économique d'AGRETA. Un quart des visiteurs combine ses visites des espaces naturels avec des visites à caractère culturel comme la visite des monuments, des musées, du petit patrimoine comme des chapelles, etc. Un cinquième des visiteurs fréquente aussi les marchés du terroir. Ce nombre est plus élevé pour le territoire des deux Ourthes et pourrait être corrélé avec l'offre en termes de marchés sur le territoire. 16 à 18% des gens ne combinent pas leurs visites des espaces naturels avec d'autres types d'activités.

Figure 15 : Quel est l'intérêt principal de votre visite/ séjour actuel(le) en Ardenne ?

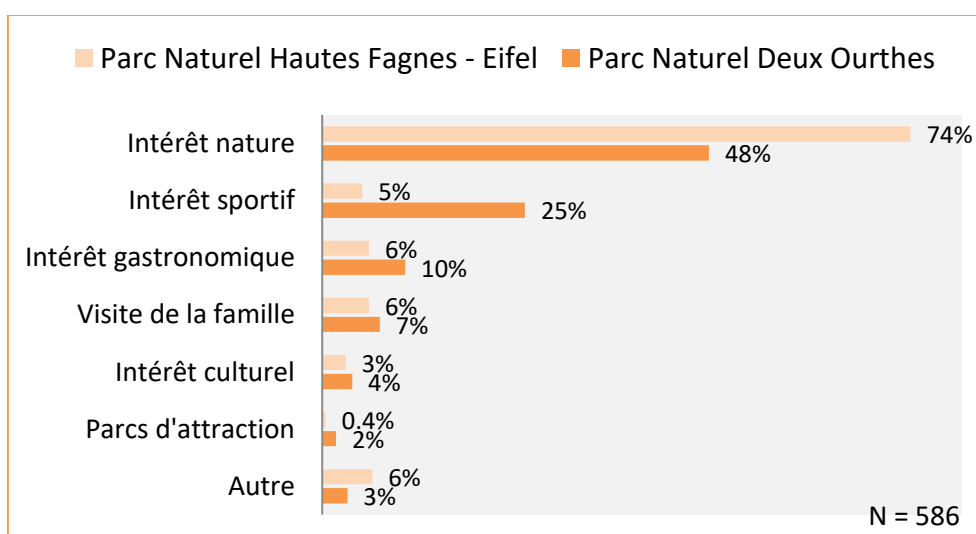


Figure 16a : Quelle(s) est (sont) les activité(s) que vous avez réalisée(s) dans la nature pendant cette visite/ce séjour en Ardenne jusqu'à maintenant ? (PNDO)

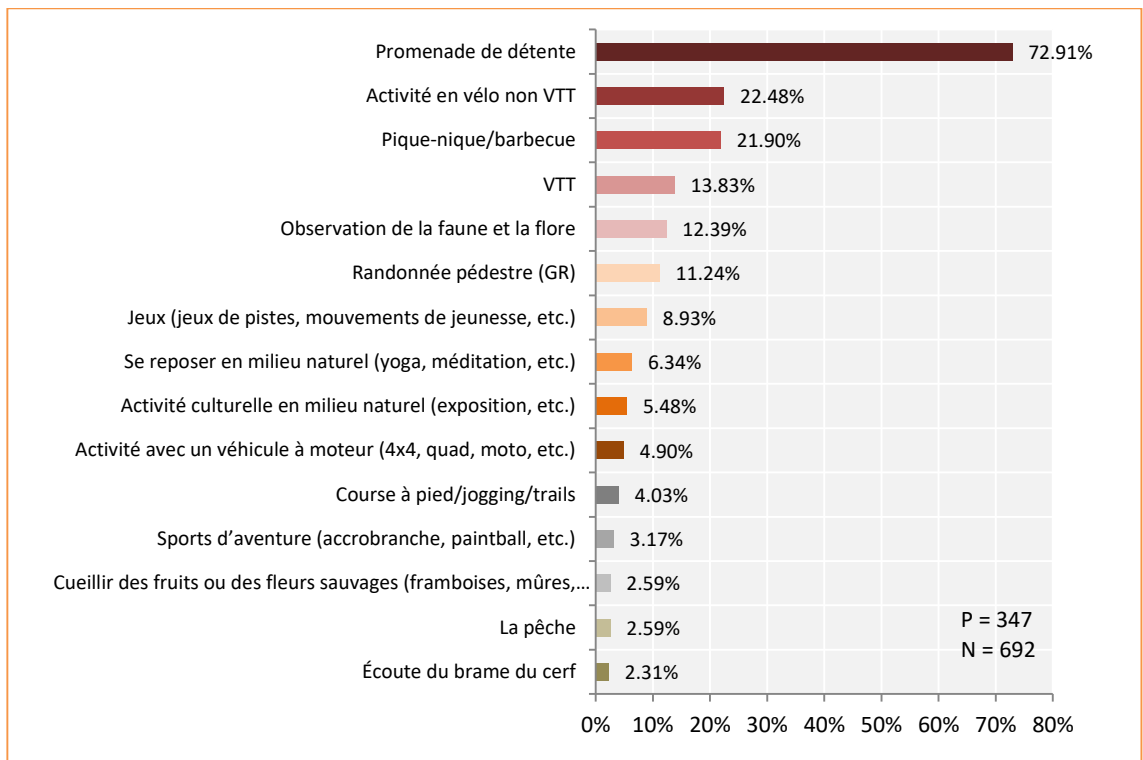


Figure 16b : Quelle(s) est (sont) les activité(s) que vous avez réalisée(s) dans la nature pendant cette visite/ce séjour en Ardenne jusqu'à maintenant ? (HF)

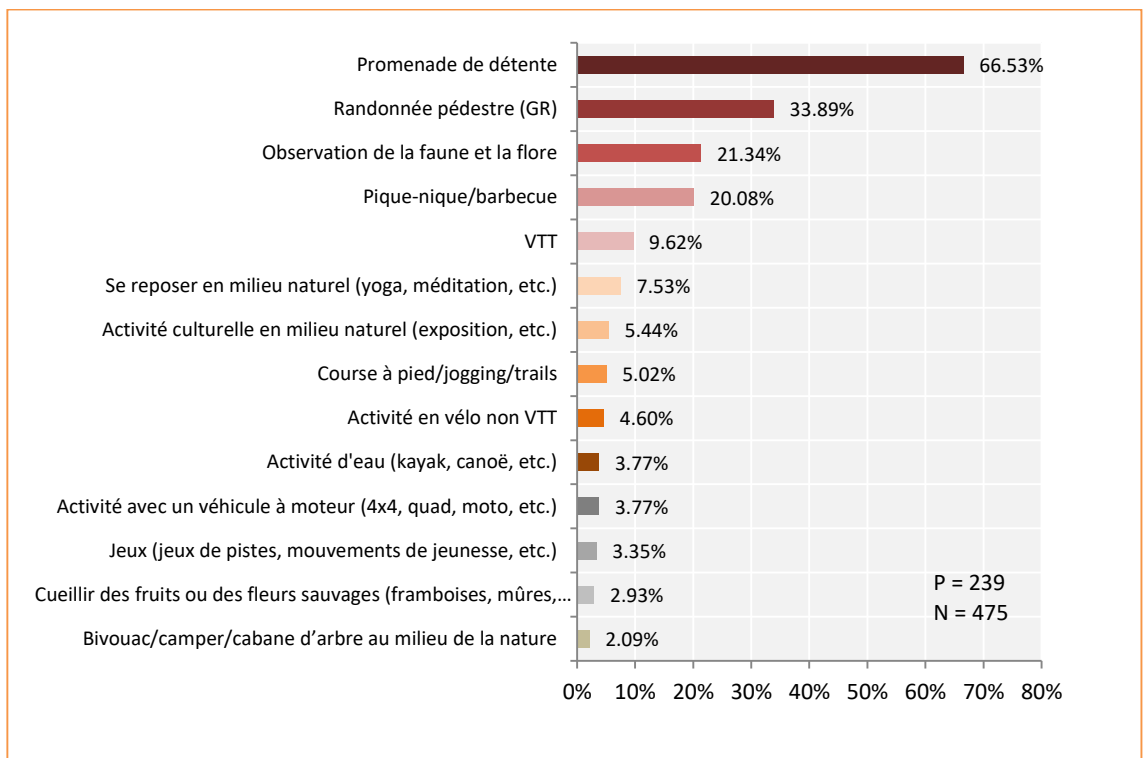
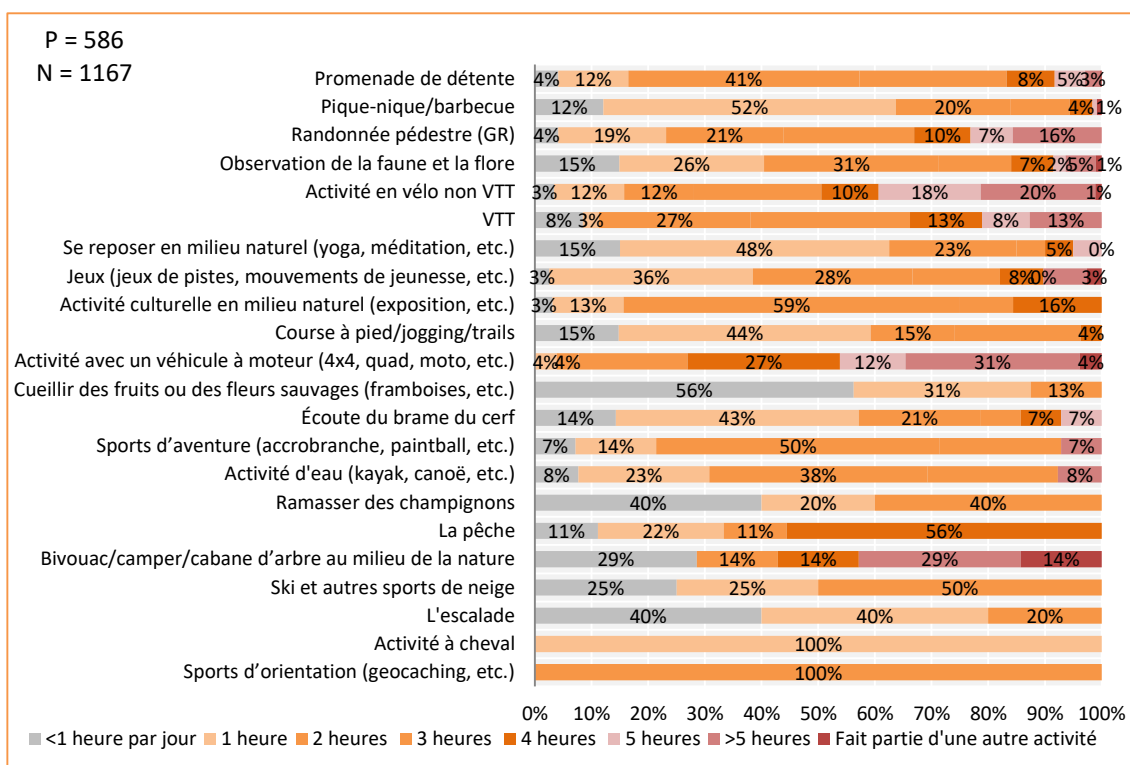
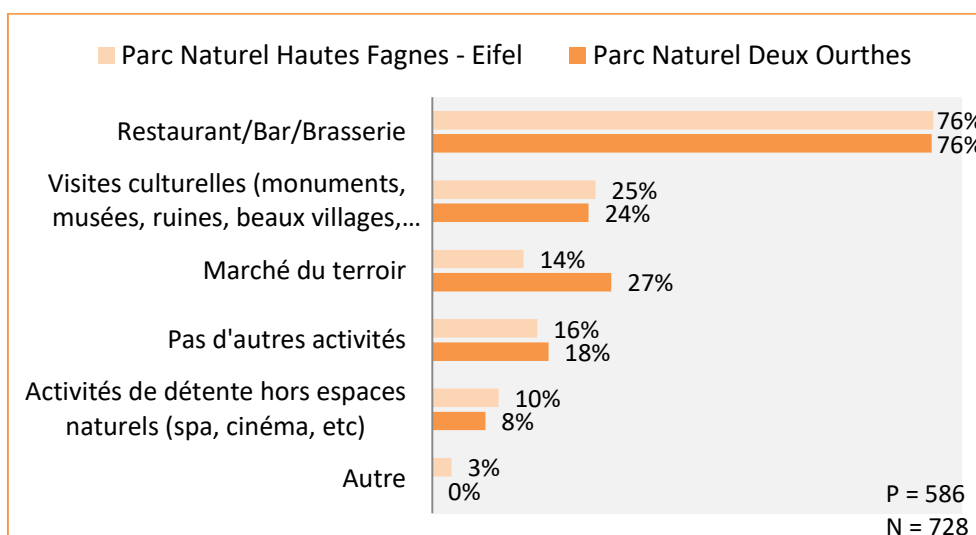


Figure 17 : Combien de temps dure(nt) votre/vos activité(s) ? (Indiquez le nombre d'heures moyennes par jour pour chaque activité) (Total)



*(N = Nombre total de réponses ; Question à réponses multiples)

Figure 18 : Avez-vous pratiqué d'autres activités que des activités dans les espaces naturels durant votre visite de l'Ardenne ?



*Question à réponses multiples donc la somme des pourcentages est supérieure à 100%

Observation 4 : Intérêt et activités :

L'intérêt principal du séjour en Ardenne est la nature. La récréation douce (randonnées, vélo, observation) est la plus populaire ; et est souvent combinée avec la fréquentation des endroits de restauration, des visites culturelles ou encore des marchés du terroir.

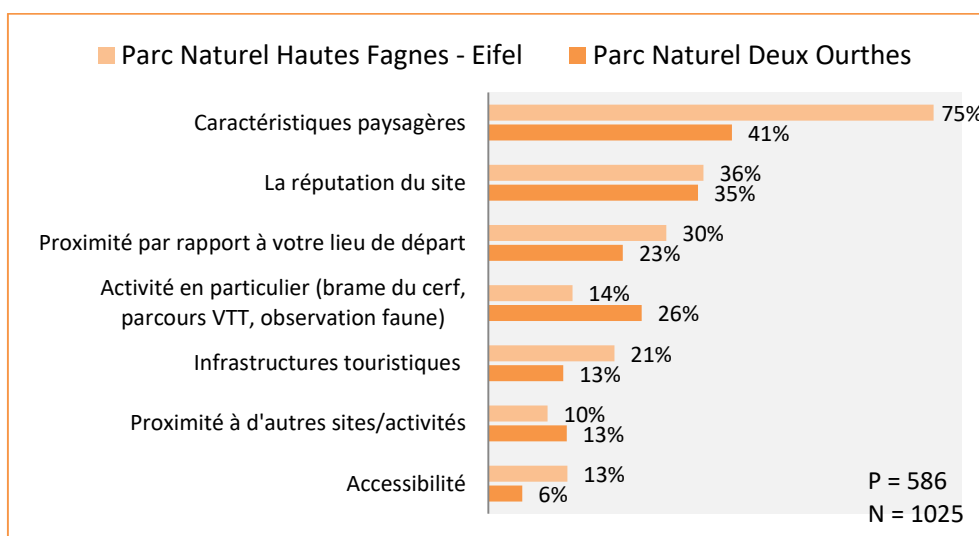


Réserve naturel des Hautes Fagnes – Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel

L'attrait paysager est la raison principale des visites du parc naturel, autant pour les Hautes Fagnes que pour les deux Ourthes ; par contre pour les Hautes Fagnes cette raison est beaucoup plus importante (Figure 16b). Les autres motivations ont des importances similaires pour les deux parcs avec la réputation du site en deuxième place. Le fait de pouvoir faire des activités spécifiques est par contre une motivation plus importante pour les visiteurs des deux Ourthes que pour les Hautes Fagnes. La source d'information principale pour organiser les séjours sur place est internet, suivi par la Maison du Parc naturel. On remarque que les offices de tourisme jouent par contre un rôle mineur pour les répondants du questionnaire. Notez néanmoins que pour les Hautes Fagnes, les enquêteurs se trouvaient dans la proximité de la Maison du Parc, ce qui pourrait avoir influencé ces résultats.

Les forêts ardennaises sont très importantes pour leur aspect esthétique, pour leur rôle comme espace de récréation douce (promenade, vélo, ...), pour renforcer les relations sociales, et pour leur aspect thérapeutique et d'enchantement (Figure 21a et Figure 21b). On remarque que dans le Parc naturel des deux Ourthes, les activités intensives arrivent à la troisième place alors qu'elles n'apparaissent qu'à la dixième place dans les Hautes Fagnes ; ceci pourrait d'un côté s'expliquer par le taux élevé des déplacements en moto sur les routes dans ce parc naturel (voir figure 21b). Cela ne devrait donc pas nécessairement être interprété comme des activités *dans* les espaces naturels, car la récréation à véhicule motorisé est fortement contestée (Rapport 2). D'un autre côté, cette observation pourrait être expliquée par l'importance de la ville d'Houffalize au centre du parc naturel des deux Ourthes pour les concours VTT. En effet, c'est dans cette ville que le championnat du monde de VTT est organisé chaque année.

Figure 19 : Pourquoi avez-vous choisi ce parc ou site naturel/ ce massif forestier ?



*Question à réponses multiples donc la somme des pourcentages est supérieure à 100%

Figure 20 : Quelle est votre source d'information principale pour organiser votre séjour sur place ? ?

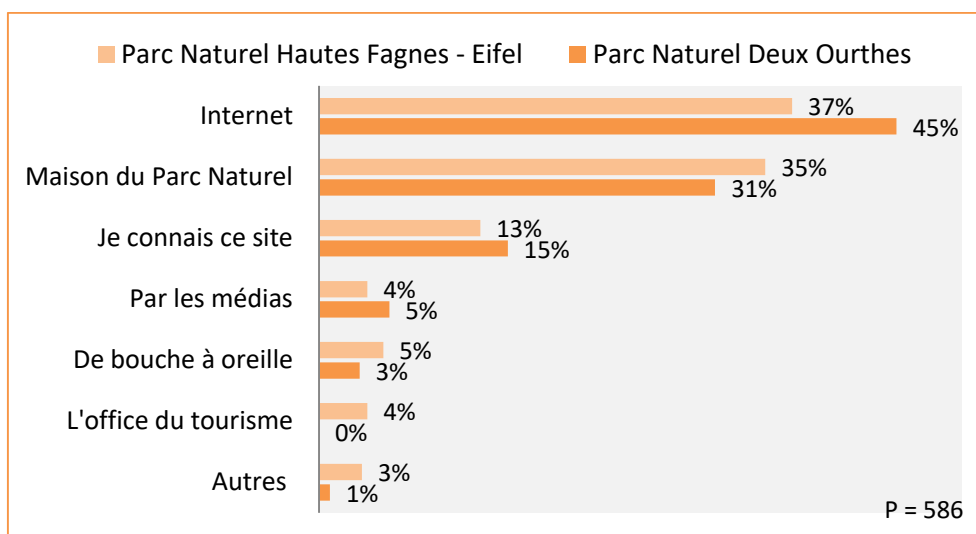
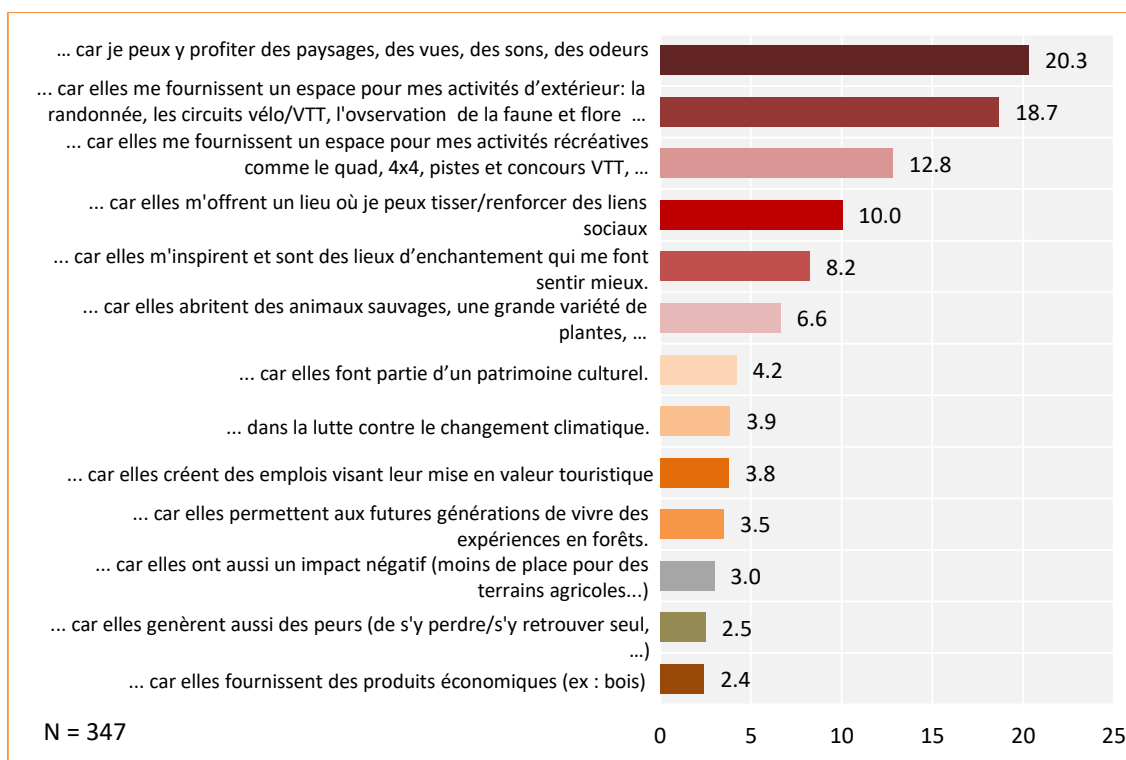
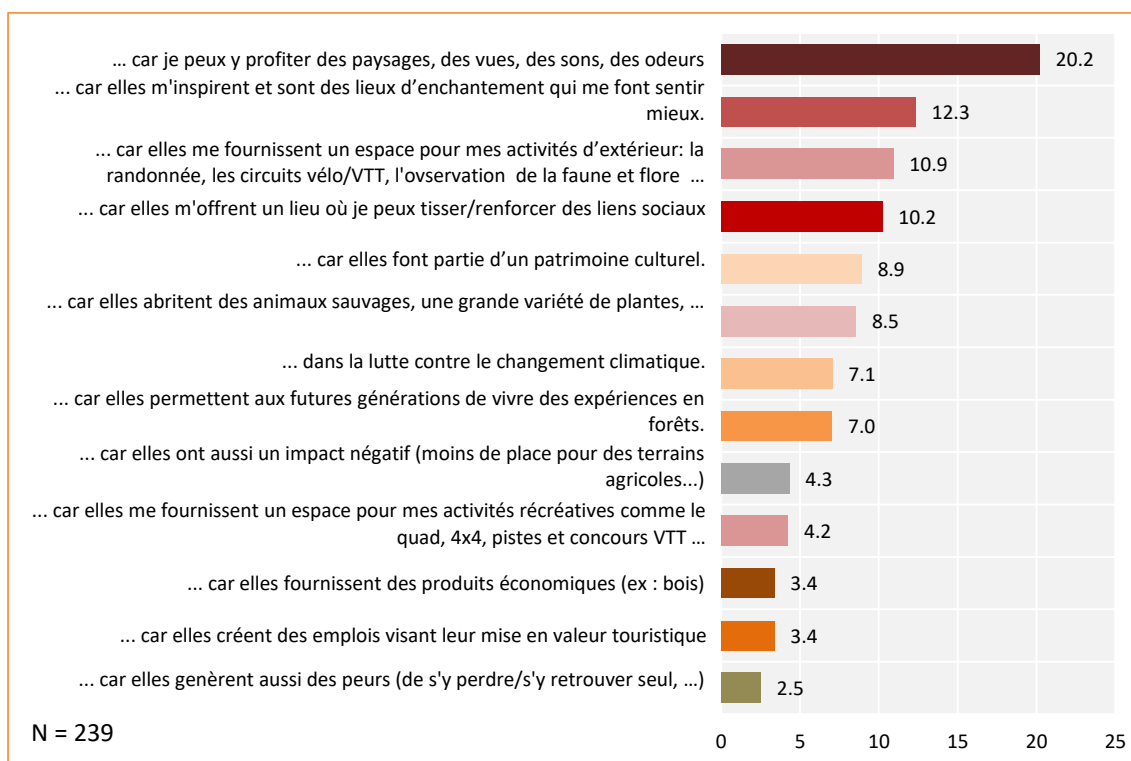


Figure 21a : Les forêts ardennaises sont importantes pour moi ... (PNDO)



*Moyennes des valeurs accordées par les répondants à chacune des modalités, la valeur de 100 étant le maximum

Figure 21b : Les forêts Ardennaises sont importantes pour moi ... (HF)



*Moyennes des valeurs accordées par les répondants à chacune des modalités, la valeur de 100 étant le maximum

Observation 5 : Raisons de visite et aspects importants :

La raison principale de visite d'un des deux parcs spécifiques sont les caractéristiques paysagères.

Internet et la Maison du parc fonctionnent comme les points de repère principaux pour organiser le séjour sur place.

Les forêts Ardennaises sont très importantes pour leur aspect esthétique, leur rôle d'espace pour des activités de récréation douce et pour renforcer des relations sociales, entre autres.

Les prochaines questions qui seront présentées concernent ce que les touristes ont apprécié pendant leur visite, ce qui les a dérangés et comment la qualité de la visite pourrait être améliorée en termes d'attractivité de paysage et des services/infrastructures touristiques.

Concernant les éléments particulièrement appréciés sur le territoire de l'Ardenne (Figure 22a), il n'y avait pas de liste proposée aux répondants. Au contraire, il s'agissait d'une question qualitative et ouverte qui leur laissait la liberté de répondre ce qui leur venait à l'esprit. A posteriori des éléments similaires ont été classifiés dans une même catégorie pour faciliter l'analyse. Les trois catégories les plus souvent évoquées par les répondants sont : 1) la nature (la faune, la flore, les forêts, la rivière, ...), 2) la beauté du lieu/le cadre du paysage et 3) le calme et la tranquillité du lieu qui permettent de se détendre. Dans le Parc naturel des deux Ourthes un autre élément fort apprécié est l'ambiance et l'accueil des visiteurs. À noter aussi que 5% des répondants mentionnent la bière comme quelque chose d'apprécié et de spécifique au site.

On continue avec les éléments perçus comme dérangeants (Figure 23a et Figure 23b). À nouveau il n'y avait pas de liste proposée aux répondants. Au contraire, il s'agissait d'une question qualitative et ouverte qui laissait la liberté au répondant de répondre ce qui lui venait à l'esprit. A posteriori, des éléments similaires étaient classifiés dans une même catégorie pour faciliter l'analyse. On remarque que les éléments perçus comme dérangeants sont homogènes pour les deux endroits échantillonnés, ce qui a permis une classification commune. Certaines catégories reviennent sur les deux sites, mais l'intensité avec laquelle ces éléments dérangent diffère selon le parc. Les trois éléments les plus cités au PNDO par exemple sont : l'état des routes, la météo et les déchets. Dans les Hautes Fagnes *rien* est le numéro 1, suivi par le trafic routier et les problèmes concernant le balisage. On remarque que le tourisme est un élément dérangeant commun : un nombre trop élevé de touristes ou des mauvais comportements des autres visiteurs ne sont pas appréciés.

En ce qui concerne l'amélioration de l'attractivité de l'Ardenne en modifiant la gestion des espaces naturels, une liste des possibilités était proposée aux répondants (Figure 24). Les propositions les plus choisies pour les deux sites sont le développement d'un réseau des zones protégées et le développement de la naturalité des paysages forestiers. Cette dernière proposition était illustrée par les exemples suivants : gros arbres, arbres morts, lisières, zones ouvertes, diversité, mélange d'essences, respect des zones humides, des cours d'eau, etc. Pour le site des Hautes Fagnes, on remarque que plus de propositions ont été choisies, avec des taux élevés pour l'introduction des espèces emblématiques et de grands prédateurs et une interdiction de chasser pendant les weekends, les jours fériés et les vacances scolaires. Remarquez que une interdiction de chasse dans les Hautes Fagnes pendant le weekend et les jours fériés est déjà le cas. Le fait que le retour des espèces en Hautes Fagnes soit plus évoqué que dans les Deux Ourthes, pourrait être lié au fait que les Hautes Fagnes utilisent le Tetrasyllax comme emblème pour le parc alors que le loup est officiellement de retour. L'attitude plus positive à l'égard de la réintroduction d'espèces dans les HF est cohérente avec le fait que plus de personnes dans les HF pratiquent l'observation de la flore et de la faune que dans les PNDO pendant leur visite (voir figures 16b and 16c)

Cette question était aussi présentée aux opérateurs touristiques actifs sur le territoire de l'Ardenne, voir Rapport 1 d'AGRETA. Les opérateurs ont également choisi comme deux actions les plus importantes le développement d'un réseau des zones protégées et le développement de la naturalité des paysages forestiers afin d'améliorer l'attractivité des paysages. Ces deux actions sont donc listées de manière prioritaire autant par les visiteurs sur site que les opérateurs du territoire. Par contre, les opérateurs touristiques ont estimé que l'introduction d'espèces (que ce soient des herbivores ou des prédateurs) ne serait pas un vrai atout pour les touristes, ce qui est contredit par les résultats de ce questionnaire-ci.

Une deuxième liste était proposée en ce qui concerne l'amélioration de l'attractivité de l'Ardenne en modifiant les services ou l'infrastructure touristique (Figure 25). Ici, les choix sont assez étalés sur les différentes propositions. On remarque une différence entre les deux sites pour plus de points de passages originaux et le développement d'un portail rassemblant l'offre touristique, plus choisis par les visiteurs des Hautes Fagnes.

Cette question avait également été posée aux opérateurs touristiques en Ardenne, voir Rapport 1 d'AGRETA. Pour les deux types d'acteurs (visiteurs sur site et opérateurs touristiques), la plupart des propositions avait à peu près les mêmes préférences. Un élément listé parmi les premiers par les visiteurs, ainsi que par les opérateurs touristiques, sont les circuits en boucle. Par contre, un élément que les visiteurs n'ont pas spécialement listé, mais qui avait été relevé par les opérateurs touristiques sont les prestations qui combinent les activités. À l'inverse, les itinéraires balisés sont listés parmi les premiers par les visiteurs, mais arrivent parmi les derniers pour les opérateurs touristiques.

Figure 22a : Quels sont les éléments que vous avez vraiment appréciés sur le site ? (TOTAL)

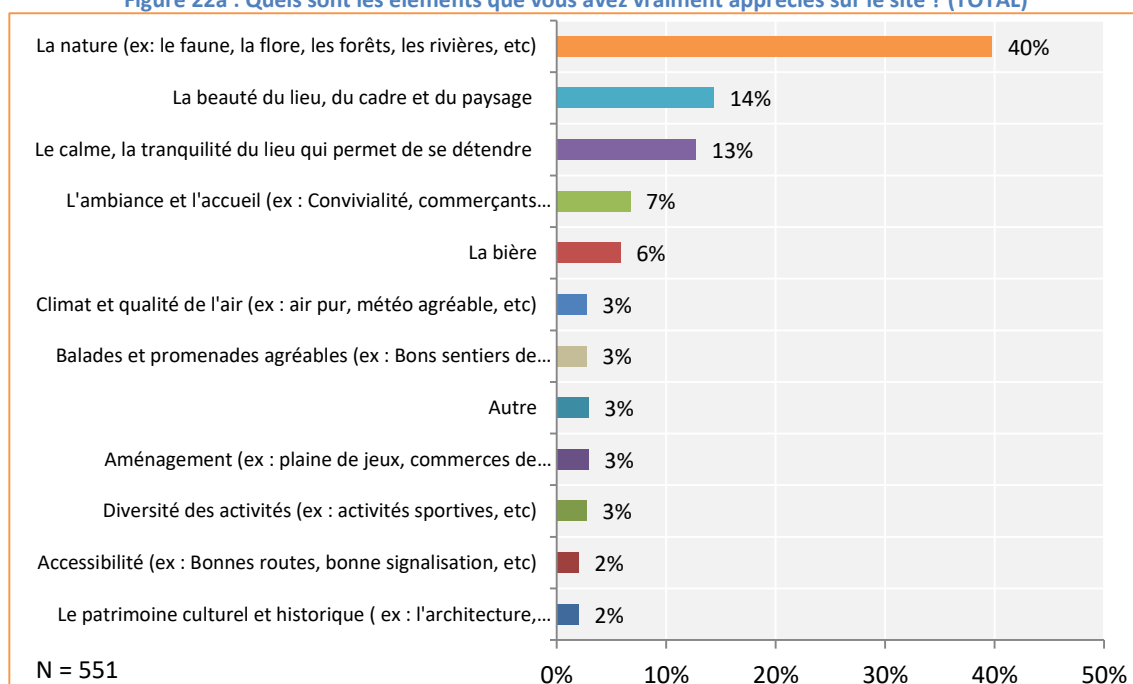


Figure 22b : Quels sont les éléments que vous avez vraiment appréciés sur le site ? (1 seule réponse possible) (PNDO)

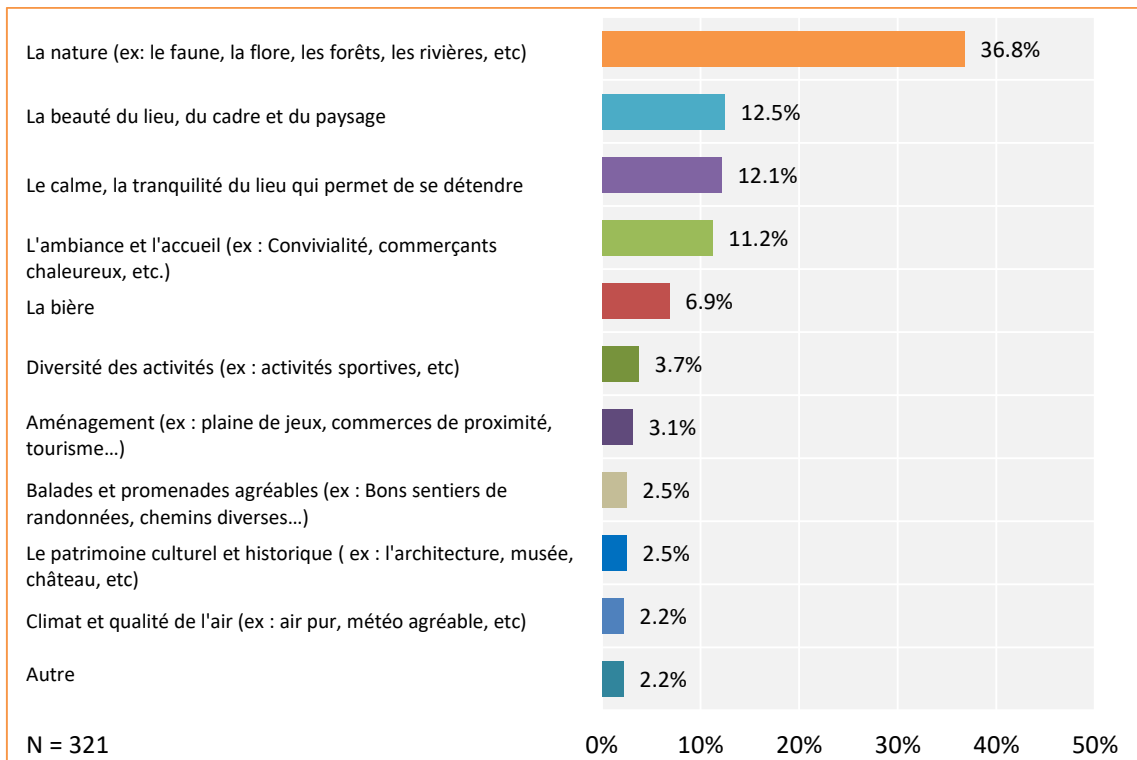


Figure 22c : Quels sont les éléments que vous avez vraiment appréciés sur le site ? (1 seule réponse possible) (HF)

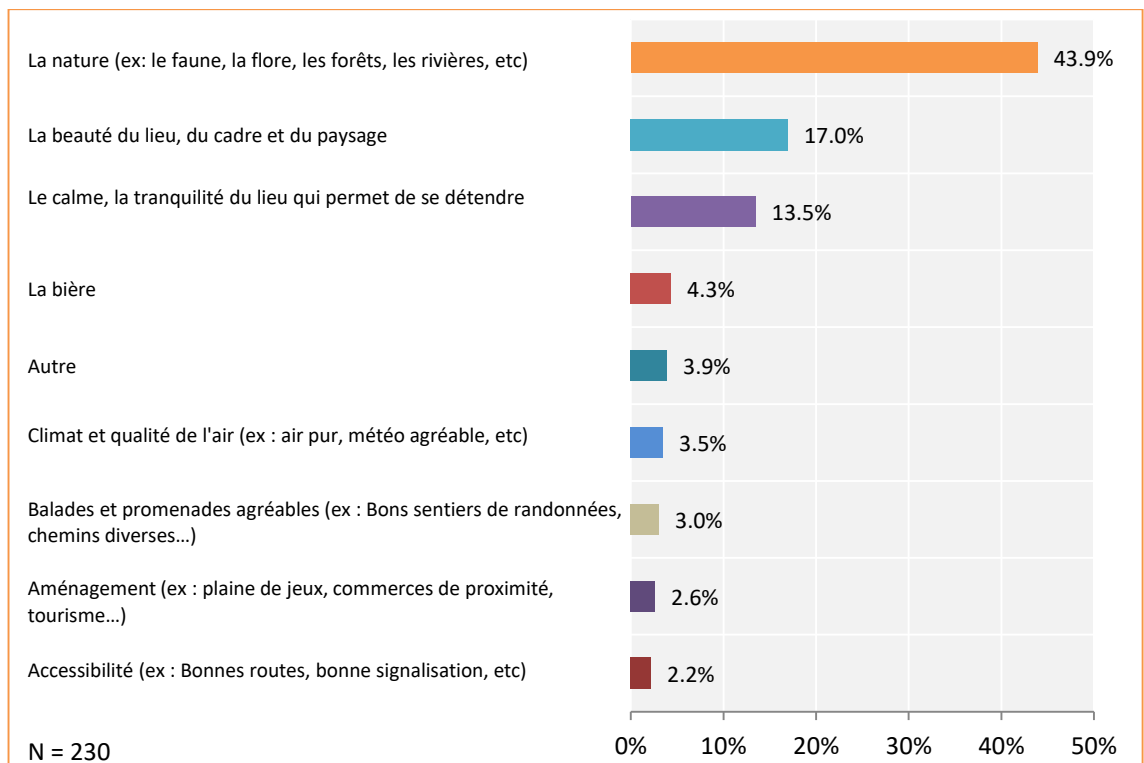


Figure 23a : Qu'est-ce qui vous a dérangé sur le site ? (PNDO)

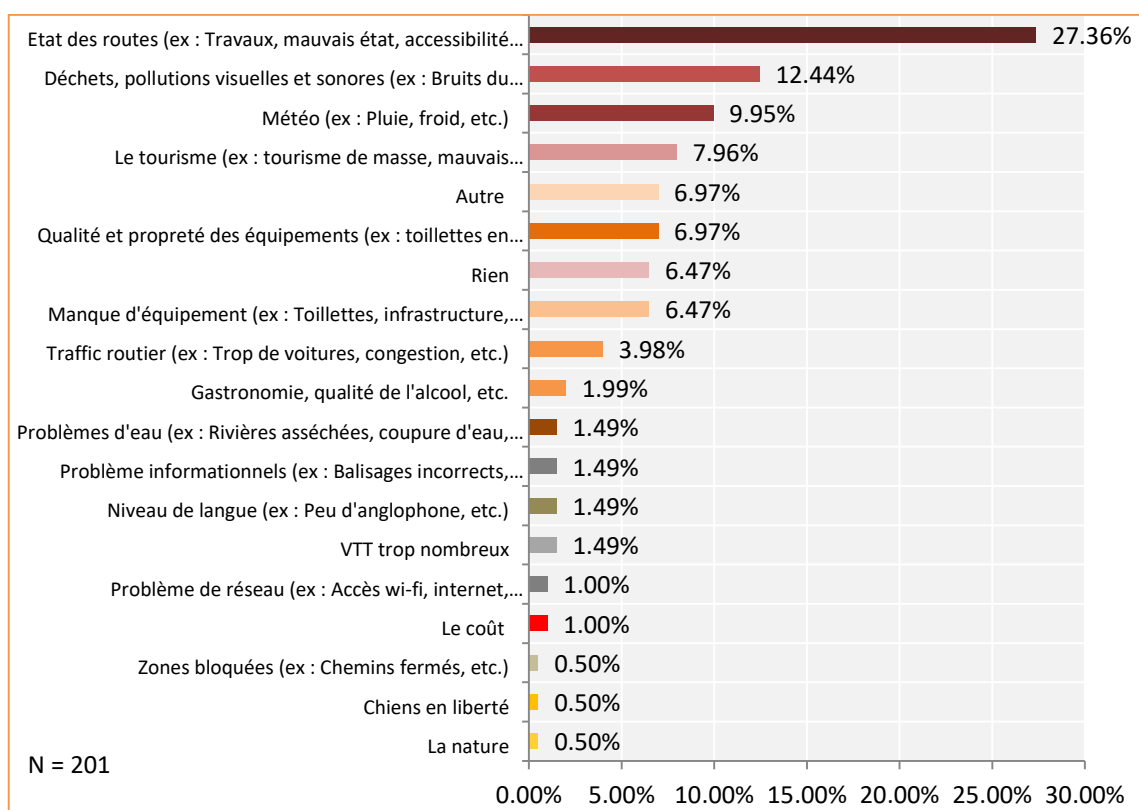


Figure 23b : Qu'est-ce qui vous a dérangé sur le site ? (HF)

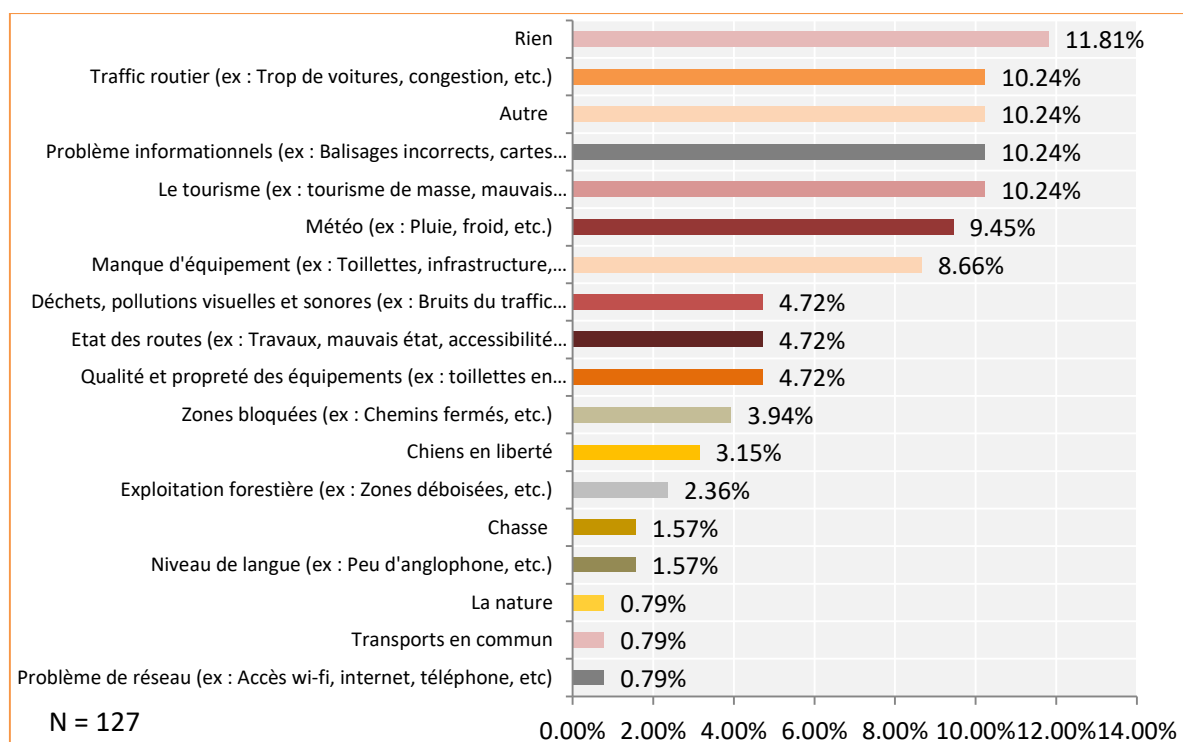
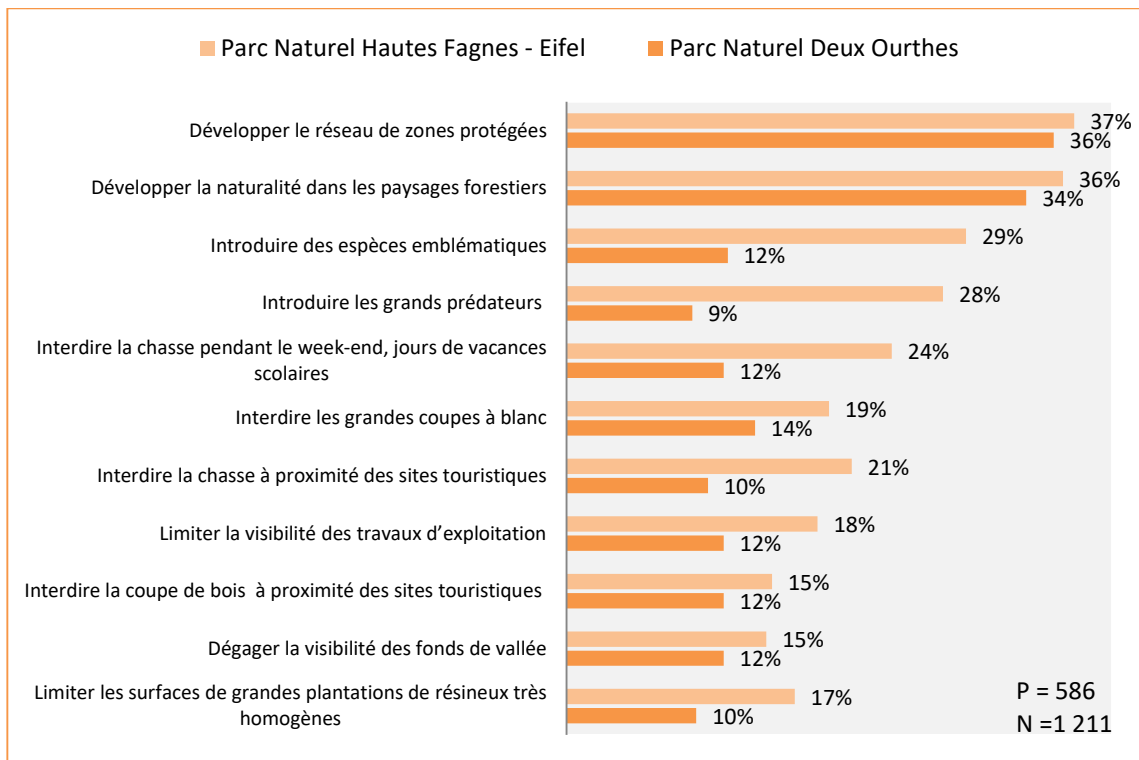
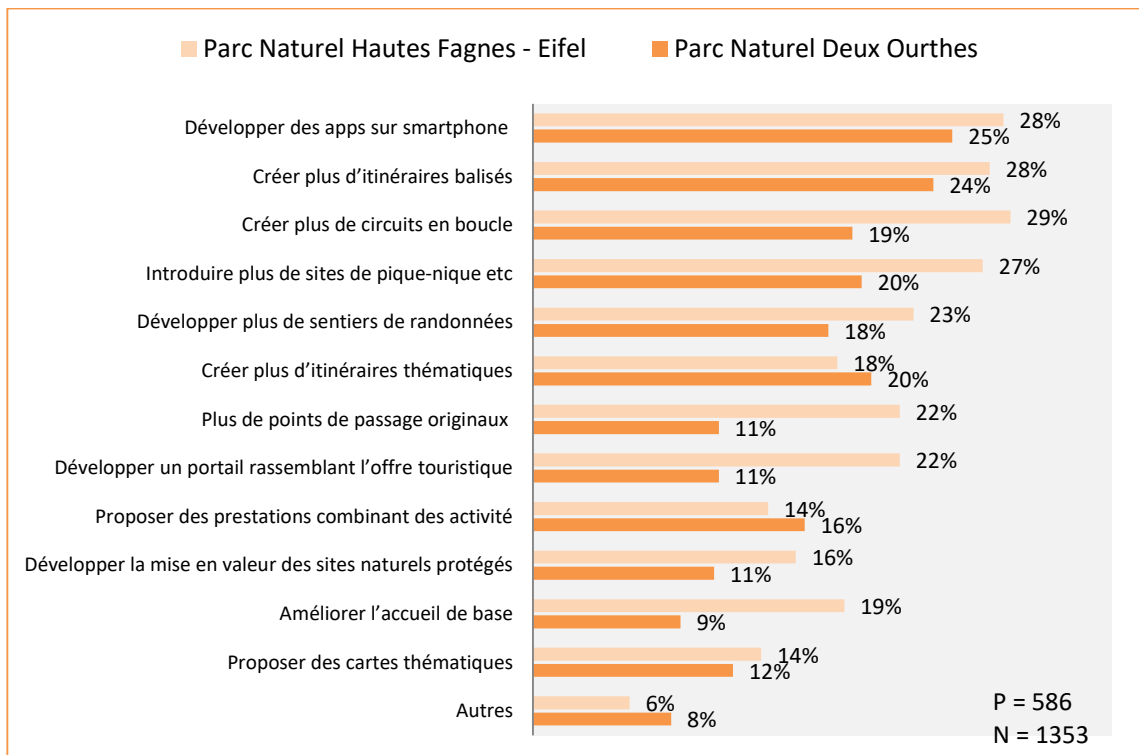


Figure 24 : Comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant la gestion des espaces naturels et des forêts ?



*Question à réponses multiples donc la somme des pourcentages est supérieure à 100%

Figure 25 : Comment serait-il possible d'améliorer l'attractivité de l'Ardenne en modifiant l'infrastructure touristique ?



*Question à réponses multiples donc la somme des pourcentages est supérieure à 100%

Observation 6 : Éléments positifs, négatifs et améliorations souhaitées :

L'élément le plus apprécié est la nature et ses différents aspects (faune, flore, paysages, ...). L'élément jugé le plus dérangeant varie d'un site à l'autre, plus du site, mais concerne par exemple un tourisme invasif. Pour améliorer l'attractivité des espaces naturels de l'Ardenne, le développement d'un réseau des zones protégées ainsi que plus de naturalité dans les forêts sont les propositions les plus choisies. L'amélioration de l'attractivité en termes de services et d'infrastructures touristiques dépend à nouveau de chaque site respectif, mais concerne par exemple une demande pour plus d'itinéraires balisés.



Des répondants du questionnaire « sur site » – Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel

d. La situation socio-économique des répondants

Deux questions supplémentaires étaient posées sur la situation socio-économique du répondant. La majorité des répondants a un revenu mensuel net situé entre 1500 et 3000 euros. Il y avait aussi un grand nombre de personnes qui ne voulaient pas répondre à cette question, beaucoup plus que dans le questionnaire Grand Public (GP), voir Rapport 2 d'AGRETA. Ceci est probablement lié au fait que, malgré que les deux questionnaires soient complètement anonymes, ce questionnaire sur site se déroule en face à face avec l'enquêteur. La plupart des visiteurs sont détenteurs soit d'un diplôme de l'école secondaire, d'un bachelier ou d'un master.

Figure 26 : Quel est votre revenu net (individuel) par mois ?

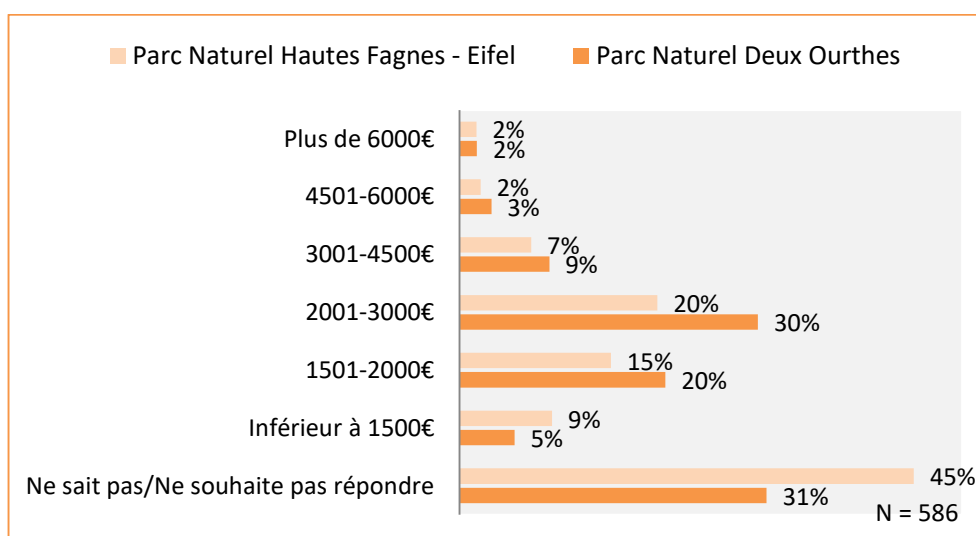
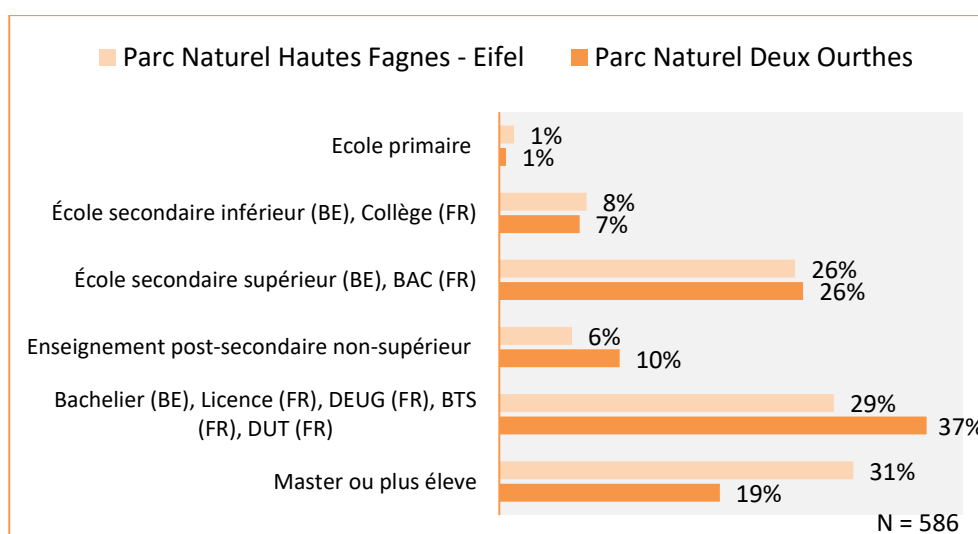


Figure 27 : Quel est votre diplôme le plus élevé ?



5. Conclusions

En observant les résultats de ce questionnaire sur le terrain, on peut remarquer des concordances parmi les visiteurs des deux sites sur certains sujets. D'autres résultats sont par contre plus contrastés selon le lieu où l'enquête est menée. Ci-dessous, vous trouverez un résumé de quelques observations selon trois thématiques : les aspects écologiques, sociaux et économiques des visites dans les espaces naturels ardennais.

✓ *L'aspect écologique*

La nature est la principale raison poussant les visiteurs à venir en Ardenne, et les caractéristiques paysagères sont les plus importantes pour le choix d'un site spécifique. Les aspects esthétiques de la nature, le calme, la tranquillité des espaces et la possibilité d'observer de la faune et la flore sont notamment des éléments déterminants dans l'appréciation de la nature. Pour améliorer l'attractivité des espaces naturels, les visiteurs émettent une demande pour plus de naturalité dans ces espaces en mettant en place des zones protégées ou plus de forêts naturelles par exemple.

✓ *L'aspect social*

La création et le renforcement des relations sociales sont des aspects pour lesquels les espaces naturels sont considérés comme déterminants. Aussi, une bonne ambiance et un accueil chaleureux du public sont des éléments appréciés par les visiteurs. Ce qui par contre peut diminuer la qualité de la visite est un tourisme invasif, c'est-à-dire : trop de touristes, trop de déchets, trop de trafic et un comportement dérangeant de la part des autres visiteurs.

✓ *L'aspect économique*

Les visites des espaces naturels en Ardenne sont très souvent combinées avec la fréquentation d'établissements de restauration ou avec des visites à caractère culturel. Les distances parcourues pour venir visiter un site spécifique sont parfois assez importantes, ce qui montre une volonté d'investissement de temps et d'énergie de la part des visiteurs. Les activités dans les espaces naturels sont néanmoins souvent non-encadrées ou concernent majoritairement la récréation douce et non payante.



L'équipe AGRETA- @ Bin sfeld(Lux) 2018

6. Les Rapports D'AGRETA

Les résultats du diagnostic de l'offre et demande écotouristique par rapport aux espaces naturels en Ardenne (action 3 d'AGRETA), seront disponibles en cinq rapports :

- i. **Rapport 1** : Les actions et les attentes des opérateurs touristiques par rapport aux espaces naturels.
- ii. **Rapport 2** : Les actions et les attentes des résidents, touristes et touristes potentiels par rapport aux espaces naturels.
- iii. **Rapport 3** : Les actions et les attentes des visiteurs effectifs de la nature Ardennaise par rapport aux espaces naturels.
- iv. **Rapport 4** : Une évaluation économique de l'écotourisme en Ardenne.
- v. **Rapport 5** : Une estimation de la fréquentation touristique dans les espaces naturels de l'Ardenne en utilisant des technologies nouvelles.

Ces rapports sont/seront téléchargeables en format .pdf sur le site web d'AGRETA ou en contactant une des personnes de contact mentionnées dans la section suivante.

7. Information de contact et citation du rapport

Pour toute question sur le projet AGRETA vous êtes invités à contacter Daniëlle Gevaerts, Chargée de projet - Interreg V AGRETA via gevaerts@ardenne.com.

Pour toute question sur cette recherche vous êtes invités à contacter les partenaires de l'action 3 : ULG-Gembloux via johanna.breyne@uliege.be, RND-Marloie via mc.detroz@rnd.be ou INRA-Nancy via jens.abildtrup@inra.fr.

Ce rapport est disponible sous format .pdf sur le site du projet AGRETA : <http://interreg.visitardenne.com/>

Citation recommandée pour ce rapport :

"BREYNE J., ABILDTRUP J., CHAER S., 2020, L'écotourisme en Ardenne, Les actions et les attentes des visiteurs de la nature Ardennaise par rapport aux espaces naturels, Interreg V - AGRETA "